

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LE TRAMWAY

ATTENTION !

La question du tramway reviendra ce soir devant le bureau des commissaires, et les rumeurs les plus fantaisistes courent la rue. On va même jusqu'à dire que toute l'affaire sera réglée en quelques jours, pour le pas dire en quelques heures. On précipiterait les débats, on suspendrait les règles de la procédure, pour en finir au plus tôt. Au dire de certains, la Compagnie serait déjà assurée de la bienveillance d'une majorité décidée à lui octroyer — et sans referendum — un contrat très favorable.

Nous prenons les rumeurs pour ce qu'elles valent, mais nous mettons le public en garde contre toute surprise. L'enjeu est assez considérable pour que ceux qui voient dans cette affaire un très gros bénéfice réalisent d'un effort suprême. Et le passé nous a appris que nul coup ne leur paraît trop hardi.

C'est à la fin d'une session consacrée à toute autre chose que l'on présente le fameux bill de 1911 et que, pour en hâter le débat, on obtient la suspension de toutes les règles de la Chambre.

Ce simple souvenir devrait convaincre le public montréalais qu'il lui faut ouvrir l'oeil, et le bon !

LE REFERENDUM

On parle naturellement beaucoup de referendum et il s'écrit même de ce sujet des choses un peu extraordinaires.

Ainsi, la *Patrie* écrivait le vendredi 3 juillet :

"Que sortira-t-il de cette séance (la première séance du bureau des Commissaires) ? Il serait difficile de le dire et CELA IMPORTE PEU, l'entente à intervenir entre les autorités municipales et la Compagnie DEVANT ETRE soumise à l'approbation du peuple.

"AUCUN DOUTE NE SAURAIT EXISTER SUR LA CERTITUDE DE CETTE CONSULTATION POPULAIRE : le maire Martin ayant réaffirmé hier soir sa volonté formelle de soumettre la question au peuple PAR VOIE DE REFERENDUM, comme il l'avait toujours promis.

"Avec CETTE GARANTIE, les contrôleurs et le conseil peuvent préparer un contrat : les électeurs LE RATIFIERONT OU LE REPOUSSERONT, suivant qu'ils le jugeront acceptable ou non."

Et la même *Patrie* disait hier soir, 7 juillet, toujours en premier-Montreal :

"La Compagnie a, en 1911, obtenu à Québec une charte lui octroyant une franchise de quarante-deux ans — se terminant en 1953 — dans les rues de Montréal, sujette à un contrat à intervenir entre la ville et la Compagnie ET ENLEVANT A MONTREAL LE DROIT, concédé à toutes les autres municipalités de la province, DE SOUMETTRE CE CONTRAT A L'APPROBATION DU PEUPLE."

Si Montréal n'a pas le DROIT de soumettre ce contrat à l'approbation du peuple, si on l'en a spécifiquement dépouillé par la loi de 1911, que devient alors la CERTITUDE de la CONSULTATION POPULAIRE dont se réjouissait la *Patrie*, il n'y a pas cinq jours ?

Et à quoi rimait la campagne qu'elle fit avec nous, lors des dernières élections municipales, alors qu'elle déclarait, en caractères gras et sur sept colonnes, refuser son concours à tout candidat qui ne se serait pas "solennellement engagé à s'opposer à toute concession à la Compagnie des Tramways ou à d'autres compagnies SANS CONSULTATION POPULAIRE" ?

Logiquement, il en faudrait conclure qu'elle exigeait alors des candidats un engagement qu'elle savait d'avance annulé par un texte de loi précis.

UN LAPSUS — LA LOI DE 1911

Nous préférons croire que son article d'hier contient purement et simplement un lapsus et qu'il trahit sa pensée.

Car la loi de 1911 — et nous l'avons assez discutée pour savoir à quoi nous en tenir sur ce point — n'enlève pas à Montréal un droit qu'elle laisserait aux autres municipalités de la province; elle exempte spécifiquement la Compagnie des Tramways d'une obligation générale, édictée par la loi provinciale et qui continue de frapper toutes les compagnies de traction qui sont moins bien vues de la majorité des chambres.

Mais elle n'enlève pas à la ville de Montréal le droit de décréter un referendum dans tel cas déterminé.

Pour mettre la chose sous une forme concrète, la loi générale de la province OBLIGE les municipalités à soumettre à la ratification des électeurs toute franchise de plus de dix ans. Si cette loi continuait de s'appliquer à la Compagnie des Tramways, la ville n'aurait même pas à discuter la question du referendum : celui-ci S'IMPOSERAIT, qu'elle le veuille ou non. Mais la Compagnie ayant obtenu une exemption, la ville reste libre d'imposer ou non le referendum. Elle peut, à son gré, en faire l'une des conditions du contrat.

Et c'est précisément pour qu'elle en fit une des conditions du contrat que, d'accord avec la *Patrie*, nous avons exigé des candidats l'engagement que l'on sait.

La *Patrie* a même pris le soin un jour d'expliquer dans quelles conditions devrait, à son avis, être présentée la clause de referendum pour que la Ville ne risquât point de se faire jouer.

L'OBJECTION DE PRINCIPE

Le Canada, lui, est opposé au referendum en principe. "Le contrat des Tramways, disait-il ce matin, avec ses clauses nombreuses, son caractère technique, ses concessions réciproques, est une chose beaucoup trop complexe pour qu'on puisse songer à le soumettre au peuple."

Mon Dieu ! c'est tout le procès du régime démocratique que le Canada institue là, et il se trouvera peut-être quelque esprit irrévérencieux pour douter que le conseil municipal lui-même ait la compétence suffisante pour régler une question qui offre un caractère technique aussi prononcé. D'autres se demanderont si le Canada n'invite pas quotidiennement les électeurs à rendre jugement sur des questions tout aussi compliquées — telle, par exemple, la garantie des obligations du *Canadian Northern*. Mais nous ne faisons pas présentement le procès des institutions, nous les prenons telles qu'elles sont et nous cherchons le bénéfice qu'on en peut tirer pour le public.

Le referendum existe. Nous ne lui attribuons aucune valeur mystique, mais il nous paraît pouvoir servir de contrepoids, en certaines circonstances, à des pressions dangereuses et imposer un supplément de lumière. (C'est même pourquoi les chefs du Canada l'établirent).

S'il doit y avoir referendum, la question sera sûrement discutée avec plus de soin, et l'on aura chance de la mieux connaître.

On peut supposer aussi qu'une proposition qui devra être ratifiée par le peuple, aura chance d'être plus conforme à l'intérêt général. On fera peut-être alors des concessions auxquelles on ne songerait point s'il ne s'agissait que de s'assurer le consentement de la majorité du conseil et du bureau des commissaires.

Il est en effet permis de supposer que ce n'est point uniquement à cause des beaux yeux des citoyens de Montréal que la Compagnie a reçu ciel et terre pour qu'on la dispensât de la loi générale.

C'est possible, mais peu probable. La Compagnie — en quoi elle ressemble à beaucoup d'autres corps financiers — n'a point l'habitude d'être aussi altruiste.

HATEZ-VOUS LENTEMENT !

Mais l'observation du Canada montre une fois de plus qu'il faut procéder en cette affaire avec toutes les précautions possibles. Il s'agit d'intérêts trop considérables pour qu'on les règle à la diable.

La seule proposition officielle que la Ville ait actuellement entre les mains a évidemment été rédigée de telle façon que la Compagnie puisse y faire des coupures considérables sans toucher à ce qu'elle de-

sire conserver. Comme toujours, la Compagnie a demandé énormément dans l'espoir d'obtenir beaucoup. Personne ne supposera par exemple, pour ne prendre qu'un détail, qu'elle espère vraiment obtenir un tarif de cinq sous dans les souterrains, sans correspondance avec les tramways de surface.

En face d'une telle proposition, et devant la complexité générale du problème et ses répercussions futures, il n'est pas mauvais de répéter à ces messieurs de l'hôtel de ville le vieil axiome : *Hâtez-vous lentement*, et de leur conseiller d'y regarder à deux fois avant de s'engager — et de nous engager.

Omer HEROUX.

(Dernière heure). — On annonce que la séance de ce soir est remise. Nos observations générales subsistent. — O. H.

L'ILLOGISME DE SAM HUGHES

M. Sam Hughes vient d'adresser une lettre ouverte à ses fidèles orangistes à propos de l'incident du 65ème bataillon.

Tant que les protestations ne sont venues que des catholiques, le ministre de la Milice s'en est plutôt amusé; partant des orangistes, elles semblaient l'inquiéter. Pourquoi? Les protestations de ses amis n'ont pourtant pas le caractère féroce qui marquent habituellement les délibérations des loges. Ne sommes-nous pas en présence d'une affaire organisée entre copains pour permettre au mandarin de poser?

Quoi qu'il en soit, le colonel Sam y va de son manifeste avec un rare culot. Affirmant d'abord que les principes orangistes "sont les meilleurs qui aient jamais été énoncés par la constitution de la société," le ministre de la Milice admet qu'il se glisse malheureusement "des fanatismes" dans l'association, et que ce sont ceux-là qui le dénoncent d'avoir laissé parader les soldats à la procession de la Fête-Dieu. Puis il rappelle l'attitude qu'il eut "l'honneur" d'adopter à propos de la question scolaire manitobaine, alors qu'il combattait la politique Tupper et la politique Laurier. Après quoi, il fait l'éloge du 65ème pour sa conduite lors de la rébellion du Nord-Ouest, reconnaît que les processions religieuses sont permises par la loi, partant, que "les soldats ont la permission d'y prendre part"; il ajoute qu'ils ne peuvent y "porter les armes du gouvernement". Quant aux armes privées, c'est l'affaire des autorités municipales ou du ministre de la Justice d'y voir, et l'avocat général, déclare-t-il, bon protestant et orangiste, certifie le ministre de la Milice, n'y voit pas d'objection. Cependant, continue le colonel-ministre, j'espère "qu'après réflexion, les autorités religieuses, sachant que leur coutume a été une violation des lois en vigueur depuis l'époque de Wellington, seront les premières à abolir le port des armes dans les processions religieuses."

"Je suis de plus convaincu que la milice et les cadets du pays, tous pleins d'ardeur et fiers de leurs associations, ne voudront pas, à l'avenir, pour échapper à l'observation de la loi, porter des armes et des fusils appartenant à des particuliers. Ils verront, j'en suis certain, qu'il vaut mieux parader suivant la coutume ordinaire, avec les armes de côté seulement."

Le tout se termine par cette fanfaronnade qui aurait pu dispenser le ministre de signer : "Permettez-moi de dire que je m'efforce de m'occuper des affaires du ministère de la Milice et de la Défense et que je n'ai pas l'intention d'être influencé par une agitation quelconque mal dirigée, de la part de personnes fourvoyées appartenant à quelque croyance religieuse que ce soit."

Passons sur l'opinion du ministre concernant les principes orangistes; elle est trop intéressée pour induire les gens sensés en erreur. L'attitude de M. Hughes sur la question scolaire et la conduite du 65ème lors de l'insurrection du Nord-Ouest n'ont guère de rapport non plus avec l'incident de la procession de la Fête-Dieu.

La question se résume à ceci. Le ministre avait-il le droit de prohiber le port des armes ? En supposant qu'il en avait le droit, était-il à propos de le prohiber ? Enfin cette prohibition est-elle logique ?

Quant au droit, on a vu par les pièces que le "Devoir" a publiées combien il est douteux. Des personnes qui ont étudié à fond les règlements de la milice affirment même que le ministre n'avait aucun droit de modifier les règlements dans le sens qu'il l'a fait. En tout cas, était-il à propos de les modifier ainsi, de briser avec une coutume ancienne, respectable, établie par l'armée anglaise elle-même ? Le ministre, assez loquace pour tout dire, ne trouve pas un seul argument pour justifier son acte. Et le fait est que l'illogisme de son ordonnance est tout simplement inex-

plicable. Du moment qu'on admet la présence d'un bataillon aux processions permises par la loi, en vertu de quel raisonnement peut-on lui défendre de porter ses armes ? Parce que l'arme appartient au gouvernement, dit le ministre. Mais l'habit du soldat, à qui appartient-il, sinon au gouvernement ? Pour être logique avec lui-même, M. Sam Hughes devrait donc défendre aussi le port du costume, c'est-à-dire prohiber complètement la participation des militaires aux processions religieuses. Non, la défense du port et du salut des armes ne peut avoir qu'un motif, empêcher le soldat de rendre honneur au symbole de sa foi religieuse. Et c'est un motif qui nous fait douter davantage du droit du ministre. Du reste, M. Sam Hughes lui-même paraît perdre son assurance première à ce sujet, en invitant les autorités religieuses à "abolir elles-mêmes" le port des armes aux fêtes religieuses. Pour un matamore tel que notre ministre de la milice, cette invitation à se glisser malheureusement "des fanatismes" dans l'association, et que ce sont ceux-là qui le dénoncent d'avoir laissé parader les soldats à la procession de la Fête-Dieu. Puis il rappelle l'attitude qu'il eut "l'honneur" d'adopter à propos de la question scolaire manitobaine, alors qu'il combattait la politique Tupper et la politique Laurier. Après quoi, il fait l'éloge du 65ème pour sa conduite lors de la rébellion du Nord-Ouest, reconnaît que les processions religieuses sont permises par la loi, partant, que "les soldats ont la permission d'y prendre part"; il ajoute qu'ils ne peuvent y "porter les armes du gouvernement". Quant aux armes privées, c'est l'affaire des autorités municipales ou du ministre de la Justice d'y voir, et l'avocat général, déclare-t-il, bon protestant et orangiste, certifie le ministre de la Milice, n'y voit pas d'objection. Cependant, continue le colonel-ministre, j'espère "qu'après réflexion, les autorités religieuses, sachant que leur coutume a été une violation des lois en vigueur depuis l'époque de Wellington, seront les premières à abolir le port des armes dans les processions religieuses."

Jean DUMONT.

L'ENLAIDISSEMENT

On a bien fondé une ligue d'embellissement de la ville, malheureusement, la création de cette oeuvre si nécessaire n'a pas empêché une autre ligue qui, tout en n'ayant pas de "lettres patentes" ni de charte, n'en existe pas moins pour la disgrâce de Montréal : celle de l'enlaidissement de la ville.

Ce n'est pas là une boutade : il suffit d'ouvrir les yeux pour constater qu'en effet nous avons au milieu de nous des gens qui s'appliquent à nous rendre de plus en plus laids.

Ainsi, dans le centre de la ville nous possédons deux petits terrains, la Place d'Armes et le square Victoria, où s'élevaient d'assez verdoyants tapis d'herbe; ce n'étaient pas le jardin du Luxembourg mais tout de même, dans ce quartier gris d'asphalte, la verdure donnait une note gaie. Notre administration municipale en avait fait un territoire réservé en en prohibant l'accès au piéton; on dit que ce gazon était sacré, quand, un beau matin, craignant sans doute que l'Iroquois qui veille au coin du monument de Maisonneuve ne descendît de son socle pour aller s'y ébattre, d'autres savages, mais qui ne portent pas de plumes ceux-là, décidèrent de le faucher; ils en avaient fait autant quelques jours auparavant au square Victoria.

Pourquoi? Est-ce tout simplement pour avoir le plaisir d'acheter quelques verges carrées de bitume ou par l'horreur que semble inspirer à nos représentants municipaux tout ce qui peut nous paraître, si modestement cela soit-il ?

On parle de "poteaux d'éclairage artistiques", de bibliothèques sans paille, de boulevards, etc., etc. On parle ! Que ne commence-t-on par nous laisser le peu que nous possédons ? L'herbe, ça coûte si peu cher ! Au fait, c'est peut-être pour ça...

Nap. TELLIER.

M. L'ABBE GAFFRE

Une dépêche annonce la mort, en Suisse, de M. l'abbé Gaffre, — avant sa sécularisation, le R. P. Gaffre, de l'Ordre des Dominicains.

M. l'abbé Gaffre est très connu au Canada où il avait souvent prêché. Après son retour en France, il publia des livres qui eurent beaucoup de succès et occupa quelques-unes des principales chaires parisiennes. Il a prononcé nombre de discours qui ont eu un grand retentissement. Fervent admirateur de Jeanne d'Arc, c'est lui qui fit son panegyrique, à Rouen, il y a deux ans. Il y a quelques années, M. l'abbé Gaffre est allé au Brésil faire une tournée de conférences pour faire contrepoids à celles de M. Clémenceau. M. l'abbé Gaffre avait gardé du Canada un très vivant souvenir. Il aimait à évoquer les années qu'il avait passées ici.

BILLET DU SOIR.

COMME ON OUBLIE !

"Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre..."

Quand le Christ laissa tomber cette parole sur la tourbe hypocrite des Pharisiens, des mains qui se levaient sur la pécheresse en signe de malédiction retombèrent, ballantes et honteuses. Hélas ! le nombre des sépulchres blanchis n'a point diminué; mais leur cynisme dépasse encore celui des docteurs et des scribes.

Il n'y a pas de fonctions plus hautes que celles de juge; elles ne devraient être attribuées qu'à des hommes à la conscience immaculée. Il faut compter avec l'humaine faiblesse. Mais dans leur indignité même, ceux qui sont chargés de rechercher les fautes chez leurs semblables devraient trouver des raisons de modestie.

Voilà comment agissent parfois ceux que leurs attributions revêtent soudain de la majesté du magistrat. Se souviennent-ils assez de leur passé? Se rappellent-ils le temps où ils étaient troués coupables devant les tribunaux? Songent-ils qu'en fouillant dans leur vie intime on découvrirait, peut-être, des noirceurs; qu'en scrutant leurs actes, on en trouverait qui sont inspirés par la complaisance envers certains intérêts particuliers dont les générosités leur ont fait oublier leurs devoirs envers leurs mandataires?

"Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre"; cette parole, elle devrait être écrite dans toutes les salles d'enquête, dans toutes les prétoires. Ou plutôt, c'est au fond même de leur mémoire que devraient l'inscrire, pour toujours, ceux qui sont quelquefois chargés de juger leurs semblables.

Elles feraient hésiter l'injure au bord des lèvres, elles disposeraient à l'indulgence, qui est la porte la plus accessible à la justice.

Louis BRETON.

POUR LA PROPRETE DES PETITES BOUTIQUES

Un échevin s'est vivement élevé, hier, au conseil municipal de Montréal, contre l'existence, dans la ville même, de petites boutiques et de magasins de fruits et de bonbons tenus de manière déplorable. "Je ne voudrais pas y laisser manger un chien ou un porc", a dit cet échevin; et comme il est Israélite, et que, aux yeux des Israélites, chiens et porcs sont des animaux impurs, la protestation de l'échevin n'en a que plus de vigueur.

Elle est au surplus très raisonnable. Il existe, par centaines, surtout dans certains quartiers de Montréal, des magasins de fruits, de crème à la glace, de bonbons et de pâtisseries tenus avec une malpropreté révoltante. Ainsi, les fruits sont exposés, toute la journée, en plein soleil, à l'extérieur de la boutique, des milliers de mouches y touchent, et la poussière de la rue les recouvre d'une épaisse couche poudreuse. Les pâtisseries, mises à la montre sans être protégées par quoi que ce soit contre les mouches et la poussière, absorbent des milliers de microbes, des germes de toutes les maladies, et puis... des clients les achètent, les servent sur leurs tables et s'étonnent ensuite d'être malades, peu d'heures après l'ingestion de tels aliments. La crème à la glace, dans de petits restaurants, se prépare dans des réceptacles sales, avec des ingrédients non moins malpropres, des enfants achètent ce mélange dont un singe ne voudrait pas, et s'en délectent. A maintes reprises, des analyses chimiques de crème à la glace vendue par les rues, aux enfants, ont révélé les procédés de fabrication malpropres de cette friandise ainsi offerte par des vendeurs ambulants ou de petits boutiquiers. Plusieurs de ceux-ci ont été mis à l'amende, mais ce commerce nuisible se continue. Et Dieu sait ce que mangent en réalité les gamins que l'on rencontre autour de certaines échoppes avec, à la main, des cornets pleins d'une substance fondante. Le petit commerce des bonbons vendus au sou est aussi maintes fois fait avec le plus déplorable souci de l'hygiène. Des enfants croquent à belles dents des dragées ou des friandises faites on ne sait comment, teintes de couleurs multicolores, fabriquées dans des locaux malpropres, et sur lesquelles les mouches se sont promènées à loisir, dans les petites boutiques où l'on en fait le commerce.

La ville a déjà pris certaines mesures pour donner un peu le souci de l'hygiène et de la propreté à

LES CONCOURS DU "DEVOIR"

L'exploit de Dollard et ses conséquences

Le Devoir ne saurait mieux faire, en inaugurant ses concours spéciaux aux écoliers, que d'indiquer, comme premier sujet, l'exploit de Dollard et de ses compagnons, il y a plus de deux siècles et demi.

UN GESTE HEROIQUE

Vers la fin d'avril 1660, Dollard et ses seize compagnons français parlaient de Ville-Marie, dans le but d'empêcher une incursion des Iroquois dans la Nouvelle-France. "Ils s'arrêtèrent au pied du saut des Chaudières, sur la rivière des Outaouais. Ayant trouvé là un petit fort sauvage, fermé de pieux pourris qu'on avait plantés en terre, ils se décidèrent à y attendre les Iroquois, qui allaient descendre des terres de chasse, situées au nord." (Ferland, vol. I, p. 455). Une bande de Hurons et d'Algonquins les y rejoignit. Les Onontagués, avec les Agniers et les Onneypouts, attaquèrent bientôt le fort, au nombre de plus de 700 hommes. Trente Hurons désertèrent Dollard et ses hommes. Après plusieurs jours de lutte acharnée, les Iroquois pénétrèrent dans le fort. Presque tous les Français étaient morts. Quatre survivants, à part quatre Hurons fidèles, furent faits captifs. "Aussi, affaiblie et lassée, l'armée iroquoise renonça au projet d'attaquer Québec... La colonie entière reconnut qu'elle avait été sauvée par l'héroïsme de Dollard et de ses compagnons." (Ferland, op. cit., p. 459-460).

Décrire l'état de la colonie, au temps de cette expédition de Dollard, raconter celle-ci, et en indiquer quelques-unes des conséquences.

CONDITIONS DU CONCOURS

Les manuscrits devront se limiter à un millier de mots. La rédaction devra être très simple, sans phrases ni rhétorique. Chaque travail devra être écrit lisiblement, d'un seul côté des feuillets, et signé d'un pseudonyme canadien original. Une enveloppe, portant à l'extérieur le pseudonyme seulement, et, à l'intérieur, le pseudonyme et le nom véritable de l'auteur, ainsi que la désignation du collège où il fait ses études, et celle de la classe qu'il vient de terminer, devra accompagner l'envoi. Un bureau de correction classera les travaux. Et le Devoir rendra publics les noms des trois premiers concurrents. Les envois devront être adressés à "Le Devoir-Concours, 43, rue Saint-Vincent, Montréal."

LE DELAI D'EXPEDITION

Chaque manuscrit relatif à l'exploit de Dollard et de ses compagnons devra être mis à la poste au plus tard le jeudi prochain, 16 juillet. Les résultats de ce premier concours seront rendus publics le ou vers le jeudi, 23 juillet. Nul manuscrit ne sera rendu.

M. BELCOURT ET M. EVANTUREL

Répondant au *News* qui voulait tenir responsables de l'élection de M. Evanturel, l'Association d'Education et M. le sénateur Belcourt, M. Dumont rappelle l'autre jour que les chefs de l'Association et M. Belcourt ont, au contraire, tout fait pour empêcher cette élection.

Des renseignements particuliers nous permettent de préciser encore le rôle tenu par M. Belcourt. Celui-ci a usé de toute son influence pour empêcher le choix de M. Evanturel comme candidat, à la convention libérale. Plus tard, il a fait, verbalement et par écrit, des instances auprès de ses amis personnels pour qu'ils votent contre M. Evanturel. Il a demandé la même chose aux Canadiens-français en général, leur disant que, du point de vue des intérêts français, la réélection de M. Evanturel serait chose déplorable.

Si, pour des raisons particulières et grâce à l'imbricatio provoquée par les trois candidatures Pharaud, Sénécal et Evanturel, la minorité des électeurs de Prescott (1790 sur 4,129 votants) a élu M. Evanturel, ce n'est sûrement pas la faute de l'ancien président de l'Association d'Education.

LE CENTENAIRE CARTIER

Le comité du centenaire Cartier vient de recevoir la série de cartes postales illustrées qu'il a fait éditer à l'occasion de la célébration prochaine.

La série comprend dix cartes de vues différentes : édifices du parlement fédéral, hôtel de ville de Montréal, Cartier, Cartier et ses deux filles, la maison où il est né, le monument Cartier, le premier convoi partant pour l'Ouest, le pont Victoria, etc. La série se vend 25 sous, aux bureaux du centenaire Cartier, 107 rue Saint-Jacques.

UN ROMAN POUR 3 SOUS

Le bon spécial, inséré samedi dernier dans le "Devoir", apporté à nos bureaux, 43 rue Saint-Vincent, avec 3 sous, donne droit à un exemplaire de l'un des romans suivants, au choix : "La Force de Vaincre", par Edmond Coz; "Le Docteur Quentin", par Antoine Roum; "Notre Frontière", par Paulin Comtat.

Pour recevoir le roman franco, il faudra nous adresser le coupon, plus 6 sous pour couvrir le prix de la brochure, plus les frais d'emballage et d'expédition. Ces romans, qui peuvent être mis entre toutes les mains, offrent un très vif intérêt. Tout le monde voudra se procurer aux conditions exceptionnelles auxquelles nous les offrons.

Il paraîtra tous les samedis, jusqu'à nouvel ordre, un bon spécial qui donnera droit, aux conditions ci-dessus, à un roman complet.

Georges PELLETIER.

LIVRES FRANÇAIS

Nos compatriotes qui vont en Europe apprendront sans doute avec plaisir qu'à la suggestion de M. Hone, de l'agence Hone et Rivet, la Cie Allan a fait ajouter à la bibliothèque de ses principaux paquebots une série de livres français choisis parmi les meilleurs auteurs en histoire, littérature, science et arts.

Nos félicitations à l'auteur de la suggestion et à la compagnie qui a su l'apprécier.

CHRONIQUE
RELIGIEUSE

ROME ET LE MONDE

MORT DE MGR MALLERET

Paris, 8. — On annonce la mort de Mgr Malleret, évêque de la Martinique.

Le prélat est décédé dans sa famille, à Servant, où il était rentré pour se reposer, il y a trois semaines seulement.

Ses obsèques ont eu lieu à Servant. Mgr Malleret, qui appartenait, comme tous les évêques de nos colonies, à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, était né à Servant, diocèse de Clermont, le 17 juillet 1865. Il fit ses études à l'établissement de Clermont et au Séminaire français à Rome. Il fut d'abord professeur à Beauvais, puis à Suse. Envoyé comme missionnaire à la Martinique, nommé archevêque de l'île Marie-Galante, il y déploya de telles qualités apostoliques que le 2 février 1912 il fut élu évêque de ce diocèse, en remplacement de Mgr de Cormont. Le 19 mars, il était sacré à Rome, au Séminaire de Santa-Chiara par le cardinal Merry del Val lui-même.

PERTE D'UN
SOUS-MARIN

LE "CALYPSO", DE LA MARINE FRANÇAISE, A ETE COULE PAR UN TORPILLEUR PENDANT LES MANOEUVRES A TOULON.

Toulon, France, 8. — Le sous-marin français "Calypso" a été coulé par le torpilleur "Mosqueton", pendant les manoeuvres. L'équipage du "Calypso" a été sauvé.

On croit qu'il sera impossible de relever le sous-marin, à cause de la profondeur de l'eau, à l'endroit où il a coulé.

Le "Calypso" était à la surface lors de la collision, et presque tout l'équipage était sur le pont. Le sous-marin, qui a sombré en quelques minutes.

La mer était grosse, mais les autres navires de guerre sont venus au secours des naufragés, en exécutant de périlleuses manoeuvres. Le "Mosqueton" a été endommagé et a été ramené au port. L'amiral, qui commandait l'escadre a ordonné une enquête.

LE TUNNEL
DU SIMPLON

UN RUISSEAU SOUTERRAIN L'ONDE A TRAVERS LE MUR DE SOUTÈNEMENT.

Brigue, Suisse, 8. — Le tunnel du Simplon a été inondé hier par un ruisseau souterrain, qui s'est infiltré à travers le mur de soutènement et a inondé le tunnel par deux pieds d'eau. Un train a déraillé, au milieu du tunnel mais personne n'a été blessé. Les passagers ont dû faire plusieurs milles à pied pour se rendre à Iselle.

Les ouvriers réparent la voie et enlèvent l'eau. On espère que le trafic sera rétabli demain.

UN CAS
EMBARASSANT

(De notre correspondant)

Québec, 8. — Comme le "Devoir" l'a annoncé brièvement hier, Mme Anna Langstaff, de Montréal, graduée de l'Université McGill, s'est vu refuser hier, par le Bureau des examinateurs du Barreau de la Province de Québec, le droit de se présenter pour subir les examens de l'admission à la pratique du droit. Les examinateurs étaient quelque peu embarrassés par la position à prendre relativement à l'admission d'une femme comme candidate car c'est la première fois dans l'histoire du barreau que le cas se présente. Le cas fut longuement discuté et ce qui servit à compliquer l'affaire, c'est que Mme Langstaff est mariée et par conséquent légalement soumise au contrôle de son mari. Etant admise à la pratique du droit, elle serait appelée à entrer en relations professionnelles avec des clients tout en étant sous ce contrôle. Dans les circonstances, les examinateurs ont considéré que la législation seule pouvait, en amendement la loi, faire disparaître l'objection qui se présente à l'admission de Mme Langstaff au Barreau. M. Jacobs, de Montréal, dans le bureau d'aujourd'hui Mme Langstaff a étudié le droit, a déclaré qu'il en appellera aux tribunaux au moyen d'un mandamus pour obliger le barreau à faire subir à Mme Langstaff les examens nécessaires et à émettre les certificats lui permettant de pratiquer le droit. La législation sera prochainement saisie de la question à la prochaine session.

CONDOLÉANCES

A une assemblée des officiers de la maison Lymburner Limited tenue le 3 juillet, 1914, et à laquelle étaient présents M. E. Halley, J. A. Duplessis, C. E. Migneron, S. Cofsky, C. Kermode, F. Bézier, J. Guérin et C. F. Lacroix les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées.

Que les officiers de Lymburner Limited ont appris avec regret la mort prématurée de M. H. N. Lymburner, ancien associé de la maison et frère de M. L. M. Lymburner, président de la Compagnie.

Que nos sincères sympathies soient offertes à Madame H. N. Lymburner et à M. L. M. Lymburner pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver et qu'une gerbe de fleurs soit déposée sur la tombe du regretté défunt. Que copie des présentes résolutions soit adressée à Mme H. N. Lymburner, à M. L. M. Lymburner et aux journaux.

Pour le comité:
C. F. LACROIX.

LA SEANCE
DU CONSEIL

ELLE EST REMARQUABLE PAR LE CALME QUI Y REGNE. — PROJETS DE REGLEMENTS. — POUR L'HYGIENE. — HOCHELAGA MAL DESSERVI.

PENSION AUX EMPLOYES

Le conseil a tenu, hier après-midi, une courte séance, au cours de laquelle, cependant, le quorum a souvent fait défaut. Les échevins avaient devant eux trois rapports du bureau des commissaires seulement.

Par un de ces derniers, la Compagnie des Tramways est autorisée à construire une voie rue Bernard. L'échevin Larivière commence par demander la remise à huitaine, alléguant que dans son quartier il avait demandé de semblables améliorations sans qu'elles lui soient consenties. L'échevin Turcot, représentant du quartier Laurier, ou passe la rue Bernard, s'interpose et implore son collègue de laisser son quartier bénéficier de cette voie depuis si longtemps demandée. M. Larivière se désiste chevaleresquement. MM. Lapointe (L.A.) et Houle amendent ensuite le rapport à l'effet de demander à la compagnie de poser en outre une voie allant de la rue Saint-Denis à la gare du Mile-End. L'amendement a été voté.

POUR L'HYGIENE

Au cours de la séance, l'échevin de Saint-Louis a fait aux commissaires une demande par un écrit d'une importance primordiale pour l'hygiène. M. Blumendhal prie le directeur de la police et le médecin hygiéniste en chef de bien vouloir faire une inspection de certaines maisons faisant le commerce de bonbons et servant des repas et des rafraichissements qui sont tenues au mépris de toutes les lois de l'hygiène et de la propreté. Il demande de plus s'il n'y aurait pas moyen, après l'inspection demandée, de faire fermer ces commerces qui sont un danger pour la santé publique.

HOCHELAGA MAL DESSERVI

M. Chartrand interpelle ensuite les commissaires au sujet de certaines rues dans le quartier Hochelaga dont on a commencé le nivellement sans l'achever et qui sont dans un état dégoûtant. Les commissaires ont promis de faire pousser les travaux.

M. Létourneau propose ensuite en première lecture un projet de règlement interdisant la construction de maisons d'habitation dans les fonds de cour et les ruelles alors qu'un autre édifice a front dans le même lot sur la rue principale. Ce règlement a été retiré à la demande de ses collègues, afin que l'on s'entende pour préparer un règlement qui rende impossible la construction de maisons insalubres et dispose ainsi de toute la question.

PROJET DE M. G. MENARD

Un projet de règlement de l'échevin Ménard propose de supprimer la pension maxima de \$3,000 à payer aux employés municipaux et de remplacer simplement par les mots "pas moins de trois cents dollars (\$300)", afin que les vieux employés qui le méritent puissent toucher une pension de plus de trois cents dollars.

DEUX ASSEMBLEES
LIBERALES

Mégantic, 8. — Samedi soir à huit heures avait lieu dans la salle publique une assemblée d'électeurs convoqués par les organisateurs et chefs libéraux du comté.

M. A. Bédigne, avocat de Mégantic, présidait la réunion. Les orateurs furent MM. A. B. Hunt, ancien député de Compton, Dr. Grégoire, député actuel, Oscar Gladu, ancien député de Yamaska, et Geo. H. Boivin, député de Shefford.

M. Hunt attribua à l'administration Borden le coût élevé de la vie. Le Dr Grégoire fit l'éloge de l'administration Gouin et de ses nombreuses dépenses. M. Boivin attaqua la politique de contribution de M. Borden et vanta la marine canadienne préconisée par sir Wilfrid, tout en déchantant du sarcasme au grotesque Sam Hughes, et M. Oscar Gladu s'est attaché au "cadeau" de 45 millions fait par le gouvernement Borden au Canada Nord. Il attribue la défaite de 1911 à la fausse indépendance des nationalistes. Pelletier, Nantel, Rainville et autres qui ont changé de couleur devant le picotin.

La Patrie, 8. — Une assemblée libérale eut lieu après la grand'messe dimanche. Beaucoup d'électeurs des paroisses voisines y ont assisté outre ceux de La Patrie.

La réunion était présidée par M. P. N. Gariépy, marchand de La Patrie. Les principaux orateurs furent les suivants: MM. A. B. Hunt, Geo. Scott, M.P.P., Geo. H. Boivin, député de Shefford, Oscar Gladu et J. Nicol, C.R.

AU CONSEIL DE
WESTMOUNT

Le projet du Pacifique Canadien de doubler sa voie à travers Westmount n'a pas évidemment plu aux propriétaires de l'avenue Prospect, qui ont envoyé une délégation devant le conseil de Westmount, hier soir.

L'échevin L. H. Boyd prit la parole pour les propriétaires et s'opposa à la session du petit parc triangulaire entre l'avenue Prospect et la voie ferrée. Le maire McKergow a déclaré que l'on n'empêcherait ni sur le parc ni sur la rue, et les visiteurs ont été satisfaits, en faisant remarquer cependant que le rapprochement de la voie ferrée déprécierait la valeur de leur propriété. Le maire a assuré M. Boyd que le conseil municipal ne déciderait rien sans l'avis de la Compagnie.

AU CONGRES
DES MEDECINS

UN TRAVAIL DU DR GORDON MUNDIE AU SUJET DE LA DEPRESSION MENTALE CHEZ LES JEUNES CRIMINELS.

Saint-Jean, N.B., 8. — Dans un travail qui a été lu hier à l'ouverture du congrès de la Canadian Medical Association, le Dr Gordon Mundie, de Montréal, qui a étudié les maladies mentales en Europe, a affirmé que 48.27 pour cent des garçons détenus à la ferme de Shawbridge étaient affectés de dépression mentale. Le Dr Mundie, dans son travail lu par le Dr C. K. Russell a blâmé le système judiciaire actuel qui prend connaissance du crime et non du criminel pour établir par son état mental le degré de sa responsabilité.

Il est noté dans ce travail qu'un médecin n'est attaché à la cour des jeunes délinquants à Montréal et que ceux-ci sont expédiés à Shawbridge de tout à fait culpabilisés physiquement.

Le Dr Mundie, ayant fait l'examen des 87 détenus de la ferme Shawbridge d'après le système Binet-Simon, a trouvé que 42 étaient mentalement affectés, 20 étaient normaux et 22, de un à trois ans en dessous de leur âge pour le progrès mental. De plus, l'examen fait par le Dr Dorval a montré que la plus grande partie de ces garçons souffraient des amygdales, des adénoïdes ou d'autres maux de gorge, du nez ou des oreilles.

Une large proportion de ces enfants étaient des immigrants ou des enfants d'immigrants qui ayant appris la langue du pays plus rapidement que leurs parents se sont soustraits au contrôle de ceux-ci. Le Dr Mundie déclare que plusieurs de ces enfants anormaux ne devraient pas être libérés parce qu'ils deviendront une charge à la communauté et finiront au pénitencier.

Le Dr Mundie propose en terminant que l'on s'occupe beaucoup plus du problème des enfants mentalement arriérés, qu'un examen plus sévère de l'état mental des immigrants soit fait à leur arrivée au pays, que l'on s'occupe dans les écoles du triage des enfants arriérés par un examen médical efficace, ce qui est trop ou tout à fait négligé actuellement. Si l'on veut empêcher l'éclosion de grands pénitenciers, conclut le docteur Mundie, il faut établir des institutions spéciales pour avoir soin des enfants mentalement arriérés.

Trois cents médecins assistent au Congrès dont tout le travail se fait par des réunions de sections.

Le Dr H. W. Hill, secrétaire de la Minnesota Public Health Association, a étonné ses auditeurs par un discours pour prouver que la malpropreté n'entraîne pas nécessairement la maladie.

Hier soir, il y eut une assemblée publique et des discours de bienvenue furent prononcés par le maire de Saint-Jean et M. J. D. Hazen, ministre de la Marine et des Pêcheries.

LES EPICIERS
DE MONTREAL EN
PIQUE-NIQUE

Aujourd'hui a eu lieu le 35ème pique-nique annuel des épicier de Montréal à Cornwall, Ont. La journée s'est passée dans les divertissements les plus variés, et l'on peut dire que la fête champêtre de cette année constituera un succès sans précédent pour l'association.

Voici le programme des jeux:

Course de 15 verges, ouverte aux présidents des différents comités.

Course de 150 verges, ouverte aux membres des comités, les présidents exceptés.

Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs de commerce en épicerie de Montréal, ne faisant pas la livraison.

Course de 150 verges, ouverte aux hommes pesant 200 livres et plus.

Course de 200 verges, ouverte aux voyageurs ayant rapport avec l'épicerie, les concurrents de la course précédente exceptés.

Course de 50 verges, ouverte aux femmes mariées.

Course de 75 verges, ouverte aux jeunes filles de 12 ans et plus.

Course de 150 verges, ouverte aux jeunes garçons de 12 à 20 ans.

Course de 150 verges, ouverte aux épicier, membres de l'association.

Course de 200 verges, ouverte à tous les excursionnistes.

Et enfin course de 150 verges, ouverte aux commissaires épicier.

Plus de cinquante magnifiques prix ont été distribués aux heureux concurrents.

Il y eut aussi deux prix de danse: l'un offert par M. J. Gascon, président du comité, une lampe électrique; et l'autre, offert aux dames par "Le Prix Courant".

Les fleurs offertes aux dames et aux demoiselles étaient dues à la générosité du président général, M. G.-A. Archambault.

Un grand banquet a été offert, en plus, à midi: à tous les excursionnistes. Étaient membres du comité de ce banquet: MM. G.-A. Archambault, président; O. Fournier, J.-O. Pesant, C. Cusson, D. Lachaine, R. Desautels, A. Sarrazin, N. et J.-E. Sansregret, J.-H. Depelteau et J.-A. Brodeur.

EN ROUTE POUR
LE GROENLAND

Saint-Jean, Terre-Neuve, 8. — Le 11 était âgé de 25 ans et était chef revenu pour une inspection des banquises dans le Groenland.

ARRETE POUR
DETOURNEMENT

New-York, 8. — Jose Antonio Bolano, commis de banque, à la Havana, employé à la succursale de la Banque Royale a été arrêté à bord du "Saragota". Il aurait détourné des fonds au montant de \$3,800.

EXPERIENCES
INFRACTUEUSES

L'AMERICA ECHOUE DANS LES TENTATIVES D'ENVOIES FAITES HIER A HAMMONDS-SPORT.

Hammondsport, N. Y., 8. — Deux expériences infructueuses ont été faites hier avec l'"America". L'hydroplane n'était pas assez puissante pour soulever la lourde nef de la surface de l'eau. Les experts aviateurs se sont réunis dans la soirée pour décider s'il ne serait pas préférable de changer les pontons Langley. Assistants à la conférence MM. Glenn H. Curtiss, le lieutenant Porte, George Hallett, Dr. A. F. Zahm, le lieutenant J. H. Powers, le capitaine Osborne et le Dr C. M. Olmstead, inventeur des moteurs de l'"America".

Avant son départ pour Saint-Jean le lieutenant Porte doit faire d'autres expériences et si elles sont satisfaisantes on gardera les pontons Langley.

Hier matin, l'"America" a survolé sur une longueur de 100 verges avec une pesantur de 1,400 livres à bord.

LES HINDOUS
S'EN IRONT

ILS ONT DECIDE DE RENONCER A LA LUTTE ET LE "KOMAGATA-MARU" PARTIRA A LA FIN DE LA SEMAINE.

Vancouver, C.A., 8. — Guidit-Singh et son "comité de sûreté", sur le "Komagata-Maru" ont consenti à abandonner leur lutte pour obtenir le droit d'entrer en Canada.

A la fin de la semaine, on verra probablement le vapeur japonais lever l'ancre et ramener pour tous les jours au pays natal, ses trois cent cinquante passagers orientaux.

Il est certain qu'il y a eu une entrevue, ce matin, sur le navire, entre W. D. Laddner, représentant du gouvernement canadien, M. Bird, avocat des Hindous, et M. W. C. Hopkinson, inspecteur du département de l'immigration en Canada. Guidit-Singh et son comité ont consenti à ne plus exiger une commission d'enquête, et ont déclaré que le gouvernement pouvait publier tout de suite une ordonnance de déportation.

Ils ont compris qu'une enquête sur le cas de chacun des trois cent cinquante passagers du "Komagata-Maru" les retiendrait inutilement pendant de longues semaines. Ils devront maintenant retourner en Orient. Leur situation est, d'ailleurs, désespérée. Le comité des Hindous de Vancouver refuse de leur fournir de nouvelles provisions. Les Hindous de terre déclarent qu'ils n'ont plus d'argent.

La situation des Hindous sur le "Komagata Maru" est des plus pénibles. Les ponts sont mal entretenus et la peste est à la veille d'éclater.

Les fonctionnaires d'immigration préparent l'ordonnance de déportation générale. On se préoccupe beaucoup de la question des vivres. On croit que le gouvernement canadien viendra au secours des Hindous, qui n'ont aucun argent.

LES PONTS SUR
LE C. P. R.

Sur une voie transcontinentale telle que celle du C. P. R., passant à travers un pays aussi accidenté que l'est le Canada, il est évident que la construction des ponts a toujours joué un rôle important dans l'organisation de cet important système de transport. Aussi sur le parcours de la ligne, de Halifax à Vancouver, par les centaines de structures métalliques qu'il a fallu ériger pour traverser les nombreux ravins et rivières qui sillonnent notre pays, se trouve-t-il des ponts que l'on peut comparer avec les plus fameux de l'univers. De ceux-ci, nous citerons le pont d'Edmonton sur la rivière Saskatchewan-Nord, long de 2,550 pieds, pesant 17,204,466 livres et qui au coût de \$1,400,000, il porte une voie double pour les trains, une autre voie double pour les tramways et peut accommoder les piétons et les véhicules.

Le pont d'Outlook sur la rivière Saskatchewan-Sud, long de 3,004 pieds, pesant 5,737,000 livres et complété en octobre 1912 au coût de \$900,000. Celui de Lachine sur le Saint-Laurent, long de 3,657 pieds, pesant 28,462,931 livres et terminé en novembre dernier seulement, au coût de \$2,000,000, a part le vieux pont qui était à voie simple et qu'on a remplacé par un pont à voie double complètement neuf. Au pont de Lachine, on a employé 3,500,000 rivières pour réunir les morceaux de fer et il a fallu 3,500 wagons pour transporter le matériel nécessaire à son érection.

Enfin nous nommerons le viaduc de Lethbridge sur la rivière Belly, le plus long et le plus haut de tous les ponts du C. P. R.; il a 5,327 pieds et s'élève à 314 pieds au-dessus de l'eau; il pèse 25,000,000 de livres et a coûté \$1,500,000. Il est supporté à cette hauteur prodigieuse par 33 immenses tours d'acier.

Ces ponts forment des chaînons indispensables à la circulation rapide des trains, soit en évitant de longues marches, soit en éliminant d'autres ponts de moindre importance, comme par exemple celui de Lethbridge qui raccourci la ligne de 5,26 milles, réduit la rampe de 1.2%, exempte 37 courbes et 20 passerelles de bois.

La compagnie a dépensé des millions dans ces constructions gigantesques, mais par ces sacrifices d'argent, elle a contribué à porter encore plus haut la réputation de son magnifique réseau.

CROISIÈRE IMPERIALE

(Service de la Presse Associée)

Kiel, All., 7. — L'empereur Guillaume s'est rendu ce matin à bord du yacht "Hohenzollern" et est parti immédiatement pour faire sa croisière annuelle le long de la côte de la Norvège.

PRESQUE DANS LES
CONVULSIONS

PAR SUITE DE SÉRIEUSES INDIGESTIONS, "FRUIT-A-TIVES" M'A GUERIE.

NEWBURY, Ont., 29 mai 1913.

"Je ne suis pas une forte consommatrice de médicaments et de remèdes brevetés, mais j'ai pris tout ce qui est recommandé contre l'indigestion et la constipation.

"Je souffrais tellement de graves indigestions que j'étais presque en convulsions et que l'on devait me tenir. J'ai employé "Fruit-a-tives" et n'ai pas eu aucune autre attaque ni souffert d'indigestion depuis.

"Fruit-a-tives" est le seul des remèdes que j'ai employés qui m'a fait du bien et je lui suis reconnaissant de m'avoir rendue aussi bien portante qu'aujourd'hui, et chacun sait que je parais en parfaite santé.

Mon mari aime beaucoup "Fruit-a-tives" et en prend chaque fois qu'il a besoin d'un remède contre la constipation.

Mme D. McRAE.

"Fruit-a-tives" est vendu par tous les marchands à 50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c, ou envoyé à n'importe quelle adresse sur réception du prix par Fruit-a-tives, Limited, Ottawa.

TROIS PECHEURS
SE NOIENT

Paqueock, Conn., 8. — Trois membres d'un parti de pêcheurs se sont noyés dans la rivière Farmington, de bonne heure, hier matin, lorsque leur embarcation a chaviré sous l'impulsion que lui a donnée un des membres du parti qui avait l'intention, d'après le survivant, de se noyer. Les noyés sont Michèle Mitelenous, âgé de 30 ans; John Watynsky, 22 ans, et William Zatazski, 37 ans.

Le survivant est John Sickamus et c'est de lui que les autorités apprennent les détails de la triple noyade.

D'après la version donnée par le survivant, les quatre hommes montèrent à bord de l'embarcation un peu après minuit. Tous avaient comé pieusement bu. Un peu plus tard, Zatazski, criant qu'il voulait se suicider, s'élança dans les flots. Ses compagnons, au prix d'efforts énergiques, parvinrent à le hisser à bord; mais il sauta de nouveau dans l'eau, et cette fois, il fit chavirer l'embarcation et tous les occupants furent précipités dans les flots.

Bien que l'eau à cet endroit ne soit profonde que de sept pieds, Sickamus put seul regagner le rivage. Ses trois compagnons se noyèrent.

McVEITY CONTRE
LES BUVETTES

Ottawa, 8. — Le maire McVeity a, hier soir, publié une ordonnance enjoignant aux chefs de départements de l'hôtel de ville de donner avis à leurs subordonnés qu'on ne tolérera plus l'ivrognerie parmi les employés de la corporation. L'ordre du maire déclare que tout employé ou chef de département qui entrera dans une buvette sera puni. L'ordonnance affecte les employés en congé comme ceux qui sont en devoir.

PARC LAFONTAINE

Ce soir, mercredi, à 8 h. 15, l'Harmonie de Montréal, sous la direction de son chef, M. Edmond Hardy, exécutera le programme suivant:

- 1.—Marche française. Register
- 2.—Mazurka norvégienne. Ganne
- 3.—Overture—"L'Amour de la Garde". Tild
- 4.—Valse—Jolly Fellows. Vol.
- 5.—Solo de cornet—O Canada, mon pays, mes amours—J. B. Labelle (arrangé par Edmond Hardy).
- 6.—Fantaisie—Les Cloches de Cornéville. Planquette
- 7.—Invitation à la Gavotte. Czibulka
- 8.—Valse—Dollar Princess. Falls
- 9.—Fantaisie—Souvenir de Nice. Volp
- 10.—Allegro militaire. Bermet

GUIDE POUR
LE VOYAGEUR

Un guide très utile, intitulé "A travers le Canada", superbement illustré et imprimé en deux couleurs, vient justement d'être publié par M. W. A. Cooper, gérant du service des wagons-restaurants et d'ordres du C. P. R.

Ce guide ne concerne qu'un chemin de fer, mais comme celui-ci s'étend sur tout le Dominion, le territoire décrit comprend les provinces entre Halifax, Nouvelle-Ecosse et Skayway, Alaska. Le guide qui a plus de cent pages, est abondamment illustré de magnifiques dessins à la plume, auxquels deux artistes ont été occupés pendant plus d'un an.

Une douzaine de cartes sectionnelles font de ce pamphlet un ouvrage de première importance pour le touriste.

UN NOYE INCONNU

Ce matin, à 7 heures, un M. E. Rousseau a trouvé un noyé au pied de la rue Papineau.

Le cadavre n'a pas encore été identifié.

INCENDIE DE \$100,000

Fort Wayne, Ind., 7. — Un incendie qui a détruit hier, l'édifice de la H. Pfeiffer & Sons Co., a causé des dommages évalués à \$100,000 dont \$70,000 en stock.

ACCUSE DE LIBELLE

T. H. Dickinson, rédacteur du "Financial Times", accusé de libelle, comparait cet après-midi pour enquête préliminaire.

PETITES ANNONCES
SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Moler Barber College, 62D. Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

POSITION DEMANDEE.

Commis de douane, 10 années d'expérience, accepterait position comme commis de douane, de bureau ou caissier. Bonnes références. Emile Fournier, 525 Saint-Paul.

A VENDRE

A VENDRE. — Achetés et vendeurs, désirez-vous vendre ou acheter un hôtel, magasins de toutes sortes, épiceries, vues animées, maisons meublées pour louer des chambres, et tout autre commerce, voyez Jean Castell, 120 Sainte-Catherine, Edifice "La Patrie", établi dans cette ligne depuis 24 ans. Tél. Est 4563.

RESIDENCE.

Outremont. — A un acheteur désireux d'une magnifique résidence, semi-détachée, 35 x 160 terrain, rue Sunset, Outremont, \$14,500.00. Chambre 200, Edifice Versailles. Main 3320.

À LOUER

A LOUER. Logement à louer, bas, 745 Avenue Bloomfield, Outremont. Moderne. Prix convenable pour bon locataire. Adressez à 745 Bloomfield.

ON DEMANDE A LOUER.

Cottages, très grande maison, 2 logis superposés. Mentionner dernier prix, directeur, localité. Loyer assuré. Gagnier, 228 Mont-Royal Ouest.

LOGEMENTS A LOUER.

Rue Beaudry, logements de 2 et 3 appartements, possession immédiate. S'adresser à J. B. Desrochers, 485 Beaudry. Tél. Est 3778.

RESIDENCE D'ETE.

à louer à Longueuil, sur le bord de l'eau, toute meublée, 12 appartements, bain, w.c., et lumière électrique. S'adresser à Hurlbutie et Saint-Cyr, Assurance Royale, Place d'Armes.

DIVERS

AVIS AUX LITTÉRATEURS.

Toute personne, ayant quelque manuscrit ou livre à livrer à l'impression, est priée de correspondre immédiatement avec les soussignés, lesquels se chargeront d'exécuter son travail pour la moitié du coût ordinaire. Agence française Buloz Frères, Bureau de Poste, Montréal.

ARGENT A PRETER.

jamais la mesure : mentionnez l'âge
seulement.

LA RETRAITE DE HUERTA

Le président provisoire suivra bientôt sa famille à Vera-Cruz et on considère ce fait comme le signal d'une fuite prochaine à l'étranger

Washington, 8.—On dit que les membres de la famille du président Huerta sont arrivés à Vera Cruz ainsi que ceux de Senor Motena. Ils seront rejoints sous peu par le général et l'ancien ministre du commerce.

On considère la présence de ces deux familles à Vera Cruz comme le premier pas vers une fuite probable de Huerta à l'étranger.

Avec le départ du dictateur, l'opinion générale à Washington est que le principal obstacle au rétablissement de la paix au Mexique sera disparu.

En attendant cette fuite à l'étranger, les Etats-Unis ont beaucoup de difficultés à convaincre les chefs constitutionnalistes de leur bonne foi en s'immisçant dans les affaires mexicaines.

La première raison de leur abstention à reconnaître les bonnes intentions du gouvernement américain est dans le fait que les constitutionnalistes considèrent que, comme tous les partis au Mexique regardent avec défaveur les Etats-Unis, ils seraient impopulaires dans leur pays lorsqu'on saurait que ces derniers leur ont prêté leur concours dans leur campagne de réformes.

C'est cette raison également qui a engagé les délégués américains à Niagara de retourner à Washington, afin de laisser le champ libre aux envoyés de Carranza et de Huerta.

Les médiateurs ont aussi pris cette attitude, engageant par la Carranza à envoyer de ses représentants pour conférer avec les représentants de Huerta à Niagara.

RECONCILIATION

Saltillo, 8.—Le général Villa rendra sous peu dans cette ville afin de renouveler ses marques d'amitié et d'allégeance au général Carranza.

Cette nouvelle confirme les dernières dépêches qui disaient que la conférence des factions rebelles à l'Orreón avait complètement appliqué les difficultés qui existaient entre les deux chefs Villa et Carranza.

Le trafic recommencera entre l'Orreón et Saltillo dans quelques jours.

LE GENERAL PENA

Mexico, 8.—Le général Angel Garcia Pena, qui était ministre de la guerre dans le cabinet Madero, est arrivé hier de Cordoba, dans l'Etat de Vera Cruz, où il avait le commandement des troupes fédérales.

On attache une grande importance à la visite du général Pena à Mexico.

BRIMADES MILITAIRES

ON PROTESTE CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGES AUX SOLDATS DANS L'ARMÉE ALLEMANDE.

Berlin, 8.—Les protestations quotidiennes des journaux et des membres du Parlement ont pour effet de diminuer les cas de mauvais traitements infligés aux soldats. Cependant, l'an dernier, 490 officiers ont été trouvés coupables d'une telle offense. L'année précédente, quatre cent quarante cas avaient été enregistrés. C'est une amélioration, si peu sensible soit-elle.

Cela ne veut pas dire, cependant, que quatre cent quatre-vingt-dix soldats seulement ont été maltraités au cours de l'année.

Dernièrement, un sous-officier du Troisième Régiment de Bavière a été trouvé coupable de brutalité envers quatre-vingt dix de ses soldats. Un capitaine fut forcé de démissionner après avoir été trouvé coupable de mauvais traitements envers cent quarante soldats.

Les plaintes faites sur ce sujet au Reichstag ont de temps en temps induit le ministre de la Guerre à déclarer que le gouvernement ferait ce qu'il pourrait pour faire cesser un tel état de choses. On a produit des chiffres prouvant que la brutalité des officiers augmente dans des proportions alarmantes, et le gouvernement a promis d'infliger des punitions exemplaires.

Cependant, il faut avouer que dans la grande majorité des cas, les punitions ont été minimes, et ne suffisent pas à enrayer le mal. On n'a jamais infligé plus de trois mois d'emprisonnement.

Voici un cas qui démontre bien la brutalité des officiers de l'armée allemande. Un sous-officier du Troisième Régiment d'Artillerie avait commandé à une recrue de nettoyer un harnais. Il ne fut pas satisfait du travail du soldat, et pour lui manifester sa colère, il le frappa à la tête avec une bride. Il força ensuite le soldat à exécuter des marches et contre-marches, jusqu'à ce que le malheureux, à bout de forces, s'affaissa sur le pavé. Le soldat fut transporté à l'hôpital où l'on constata une fracture du crâne. L'officier fut jugé par une cour martiale et condamné à cinq semaines d'arrêt.

COURAGEUSE OCTOGENAIRE

Paris, 8.—Une femme nommée Ubbi, et âgée de 80 ans, voyant un enfant se noyer dans l'Oise, s'est jetée courageusement à l'eau et l'a sauvé, sans se sentir incommodée en quoi que ce soit par cette périlleuse

POLITIQUE ETRANGERE

ANGLETERRE

LES SUFFRAGETTES ET M. ASQUITH

UNE ENTREVUE AVEC LE PREMIER MINISTRE. — LE SORT DES FEMMES QUI TRAVAILLENT. — REPONSE DE M. ASQUITH.

Londres, 8.—L'entrevue que les suffragettes ont obtenue de M. Asquith est un fait inouï en Angleterre. Jamais, jusqu'ici, les suffragettes de la classe pauvre n'avaient réussi à exposer leurs griefs à un aussi haut personnage.

Mme Julia Scurr fit remarquer au premier ministre que le salaire moyen des femmes en Angleterre est de sept shillings par semaine seulement. « Plusieurs femmes, dit-elle, font vivre leurs enfants et leurs parents, avec ce salaire, bien que le bureau d'immigration ait déclaré que, à Londres, une femme ne peut vivre avec un salaire moindre que 17 shillings. »

Mme Scurr soutient que si tant de femmes mariées se suicident, c'est à cause des petits salaires et de l'appât de la lutte pour la vie.

En plaidant la cause des femmes "gagne-pain", qui demandent le droit de suffrage, les déléguées ont dit au premier ministre qu'il n'y avait pas d'autres moyens de faire connaître leurs griefs au public. Les femmes sont encore envoyées en prison, parce qu'elles ne peuvent payer leurs taxes, et un petit nombre seulement des femmes maltraitées par des maris ivrognes et paresseux peuvent obtenir le divorce.

Mme Hughes, en commençant son discours au premier ministre, déposa sur la table une brosse qui se vend, au détail, dix shillings. « J'ai, dit-elle, peut faire cette brosse, deux "pences" ».

Une autre déléguée déclara qu'elle faisait vivre une famille de six enfants, au-dessous de treize ans, et son mari gagne 25 shillings par semaine, comme débarras.

Une femme, qui a commencé à onze ans, à travailler dans une manufacture, a raconté sa pénible histoire. Lorsqu'elle devint veuve avec deux enfants, elle partagea sa chambre avec une malheureuse fille, dont l'enfant était venu au monde dans une manufacture. Comme le salaire de la veuve ne suffisait pas à nourrir tous, la fille se jeta dans la Tamise, avec son enfant.

On s'aperçoit que M. Asquith déclara qu'il serait peut-être difficile d'améliorer le sort des femmes de l'East End, tant que celles-ci ne pourront choisir leurs représentants au Parlement. Mais ce problème est si compliqué, qu'on ne saurait le résoudre d'un seul coup. Il a promis d'y apporter toute son attention.

Bien que le premier ministre ait parlé à ce qu'il appela des non-militantes, et qu'il ait condamné les militantes, la East London Federation, non plus que les déléguées, n'ont pas répudié les militantes.

L'ETUDE EN COMITE

LE COMTE HALSBURY PROPOSE UN AMENDEMENT AU BILL DU HOME RULE CONCERNANT LA NOMINATION DES JUGES.

Londres, 8.—L'étude en comité du bill amendement le Home Rule commencera aujourd'hui. Le comte Halsbury proposera un amendement, à l'effet de confier au gouvernement impérial, la nomination des juges de la haute cour et des cours de comté. En vertu de cet amendement, les lords rendraient des appels au lieu du Conseil Privé. Lord Macdonnell présentera une série d'amendements qui remanieraient complètement le bill. Le comte Dunraven proposera qu'on attende le rapport d'une commission sur le projet de fédération, avant de mettre en vigueur le bill. D'autres amendements seront présentés pour protéger la minorité au sujet des taxes à imposer. Les ministères, cependant, généralement qu'aucune clause ne déterminera la durée de temps de l'exclusion de l'Ulster. Mais à cause de l'attitude de Redmond, cette faveur ne sera accordée qu'à quatre comtés de Tyrone et de Fermanagh. Carson refusera probablement de soumettre un tel projet de la convention de l'Ulster.

D'après le correspondant du "Times" à Belfast, le bruit aurait couru qu'un parti se préparait à attaquer l'autre, il se serait produit des paniques en plusieurs endroits, ces jours derniers. En particulier, on répétait avec insistance que les nationalistes de Belfast s'étaient procuré du vitriol en grande quantité dont ils se proposaient de se servir contre les unionistes. Les volontaires de l'Ulster pour parer à une telle attaque, auraient enduit leur visage et leurs mains de vaseline.

DEUX ELECTIONS PARTIELLES

Londres, 8.—L'action de M. Austen Chamberlain, qui a remis les mains à ces élections de Westchestershire Est lui avaient confié, pour se présenter dans la division de Birmingham Ouest, le comté de son père, nécessite deux élections partielles. Le gouvernement ne fera pas d'opposition à M. Chamberlain qui devra peut-être lutter contre un socialiste. M. Wilson, natif du comté, sera le candidat libéral dans Westchestershire. Le candidat unioniste, M. Leverton Harris, est peu connu. On commente le fait que M. Redmond n'a pas rendu hommage à Joseph Chamberlain en chambre. L'orateur s'attendait à ce que le chef nationaliste prit la parole, et M. Balfour se tourna vers M. Redmond, et hésita avant de se lever pour parler après M. Law.

UN INCIDENT AUX COMMUNES

Londres, 8.—Un étrange incident se produisit à la Chambre des Communes, hier soir. Vers 11 heures, alors qu'on étudiait le budget, M. Walter Long et lord Robert Cecil fi-

rent remarquer l'absence de M. Asquith. M. Lloyd George expliqua que le premier avait répondu à une invitation faite par l'ambassadeur américain. Lord Cecil déclara que cette excuse ne valait rien et constituait une insulte pour la chambre. M. Law appuya les remarques faites par son lieutenant.

LE BUDGET ANGLAIS

Londres, 8.—Une motion du premier ministre fixant le temps que prendra le budget pour franchir les dernières étapes, a été adoptée par une majorité réduite de 22 voix. Vingt libéraux s'abstinrent de voter. A une vote subséquent la majorité du gouvernement s'éleva cependant à 124. — A la chambre des lords, le "India Council Bill", sur une motion de lord Curzon, ancien vice-roi des Indes, a été rejeté par un vote de 96 à 38. Le correspondant parlementaire du "Daily News" déclare que M. Asquith et les membres de son cabinet, doivent avoir des relations plus intimes avec leurs partisans, s'ils ne veulent pas un jour subir un échec irréparable.

FRANCE LE BUDGET FRANÇAIS

Paris, 8.—Le sénat a adopté, à l'unanimité, le budget de 1914. Plusieurs modifications ont été faites au budget adopté par la Chambre des députés, mais on croit que l'impôt sur le revenu donnera lieu à une entente facile entre les deux Chambres.

AUSTRALIE ABONDANTE LEGISLATION

Londres, 8.—Le discours du trône, déclare le correspondant du "Daily Telegraph" à Sydney, lu à l'ouverture du parlement de la Nouvelle Galles du Sud, contient probablement le plus grand nombre de projets jamais soumis à l'étude de cette chambre, ces dernières années. Le gouvernement présente une loi pour supprimer la peine de mort, et une autre pour rendre les femmes éligibles au parlement et aux conseils municipaux. Le cabinet a une bonne majorité à la Chambre des Communes, mais se trouve en minorité au sénat. On ne croit pas que ce dernier bloquera la plupart des mesures ministérielles, cependant.

NOS SOLDATS

ILS MENENT UNE VIE PLUS DURE QUE CEUX DE L'EUROPE, DIT LORD BROOKE.

Ottawa, 8.—Lord Brooke, qui commandait le camp des militaires à Petawawa, a depuis inspecté avec le ministre de la milice, tous les camps des provinces maritimes. Il s'embarquera pour l'Angleterre le 16 de ce mois, à bord du "Calgarian". Il déclare que le soldat canadien mène une vie plus dure que celle des militaires de l'Europe, et par conséquent, peut s'adapter plus facilement au régime militaire. Les manœuvres de Petawawa ont fait sur lui une impression favorable. Il apprécie fort le travail accompli par les membres de l'état-major. Lord Brooke affirme que le mérite de réunir sous les armes un si grand nombre d'hommes, revient en premier lieu à M. Hughes.

AUGMENTATION DU TRAFIC DES VOYAGEURS

"Les affaires reprennent leur cours", tel est le mot d'ordre aux bureaux du C.P.R., depuis quelque temps.

La température extrêmement chaude que nous avons eue depuis ces jours derniers, a été la cause que de nombreux citoyens se sont enfilés vers les lieux de villégiature situés à proximité des villes; cet exode n'est pas prêt de se terminer. Aussi le trafic des voyageurs est augmenté de telle manière sur les trains réguliers et sur les spéciaux d'excursions, que le service suburbain promet d'être un record cet été.

Les Laurentides, où des douzaines de nouveaux endroits ont été ouverts cette année, semblent être la partie la plus populaire pour les touristes; cette contrée progresse rapidement et est en train de devenir l'un des lieux de villégiature les plus connus du Canada.

Une foule d'Européens arrivent aussi au pays pour la belle saison et se dirigent vers l'ouest canadien pour aller jouir dans les Rocheuses des splendides panoramas que ces majestueuses montagnes offrent aux yeux du touriste ému. La compagnie du C.P.R. vient justement de rouvrir son hôtel de Banff, après lui avoir fait subir les plus importantes améliorations. On entreprend dans cet endroit des guides suisses pour la commodité de ceux qui veulent se livrer aux plaisirs de la chasse au gros gibier. Dans la montagne, on fait l'ascension de pics gigantesques qui surplombent la contrée couverts de leur éternel manteau blanc.

COLONISATION

Au cours des premiers six mois de cette année, la compagnie du Pacifique-Canadien a colonisé 101,156 acres de ses propres terrains. Sur cette importante superficie sont établies 457 familles formant un total de 1,765 âmes; nous obtenons ainsi une moyenne de 221 acres par famille.

Ces chiffres, surtout pendant la période plutôt dure que nous traversons actuellement, sont assez éloquents et prouvent l'efficacité du département des Ressources Naturelles de cette compagnie.

Au Magasin Goodwins

Blouses longues (Middies)

En regardant ces blouses, nous sommes forcés de convenir que le prix est disproportionné à la valeur. Elles sont si jolies, si pratiques, si variées.

Il y en a en ratine, en cotonnade qu'on prendrait pour de la toile, en linonette dont la broderie semble faite à la main, en crépon à zigzags. Les cols et les cravates de couleur vive ajoutent une note élégante et gaie. Elles sont marquées .98, 1.49 et 1.98. Jeudi, nous les vendrons... 75c chacune

Au premier.

Goodwins
MONTREAL LIMITED

UN DISCOURS DE M. BORDEN

LE PREMIER MINISTRE PARLE DE NOS DEVOIRS ENVERS LE CANADA ET ENVERS L'EMPIRE.

Halifax, N.-E., 8.—Sir Robert Borden, qui est parti ce matin pour Ottawa, a prononcé ici deux discours hier. Sir Robert a d'abord parlé à l'occasion du dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de S. G. W. Archibald, gardien des archives de l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Ecosse, de 1806 à 1811.

Comme hôte du Rotary Club, sir Robert a parlé des rapports du citoyen avec l'Etat. Il faut d'abord, dit-il, cultiver l'idée de la responsabilité individuelle pour le gouvernement du pays.

Tous les éléments de la nation doivent connaître et exercer leurs devoirs envers l'Etat, comme ils le font pour la famille et l'Eglise. Chaque citoyen doit prendre une part active dans les affaires publiques du pays.

Dans la Confédération, il y a d'autres provinces, d'autres races, d'autres idéals. Le seul esprit provincial ne peut accomplir tout ce qui reste à faire dans cette confédération. Il nous faut comprendre l'idéal et les aspirations des autres, nous les préjugés et cultiver un esprit national.

Il y a aussi un devoir envers l'Empire, dit sir Robert Borden. Les puissances d'outre-mer ont graduellement assumé les pouvoirs de leur propre gouverne qui sont aujourd'hui presque complets.

Le gouvernement britannique, tout en consultant raisonnablement les puissances, est seul en état de traiter des questions internationales. Le développement de nos pouvoirs de "self-government" ne peut s'arrêter où il est aujourd'hui.

Nous devons partager cette responsabilité avec le reste de l'Empire au nous devons enfin l'assumer pour nous-mêmes. Je crois que l'on peut en arriver à un plan par lequel ce pouvoir et ce devoir pourront être assumés par les puissances autonomes en commun avec la mère-patrie. Cette question s'impose et à brève échéance.

Le premier ministre déclare aussi que le développement du port d'Halifax est de l'intérêt général du Canada.

COURAGEUSES RELIGIEUSES

New-York, 8.—Un incendie a presque complètement détruit la fabrique de broderie de Druckman, sise à l'angle des rues Liberty et Warwick. Tandis que les pompiers répandaient à quatre appels, luttaient contre les flammes, vingt religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, faisaient la chaîne et apportaient des seaux d'eau que l'on versait ensuite sur le toit et les murs de leur couvent, situé en face de la fabrique.

Leur travail énergique a certainement évité que le couvent ne soit détruit.

MGR BELIVEAU A LOUISEVILLE

(Spécial au "Devoir")

Louiseville, Qué., 8.—Monsieur Arthur Béliveau, évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Man., est actuellement en repos pour quelques jours dans sa famille ici. Mgr Béliveau est arrivé de Rome avant-hier, après un heureux voyage.

PROMU A UN POSTE IMPORTANT

M. A. O. Seymour, agent général voyageur du service des voyageurs au C.P.R., vient d'être promu agent général des touristes pour tout le réseau de la compagnie.

M. Seymour est entré au service du Pacifique-Canadien en 1903, comme commis dans un bureau de billets et a su par ses nombreuses qualités, s'élever à la position importante qu'il occupe aujourd'hui.

UNE VOITURE QUI A UN REEL CACHET DE DISTINCTION

C'est la Runabout. Elle est gracieuse, légère, solide, joliment finie et ornée. Examinez-en une et vous serez surpris de sa belle apparence qui vous fera songer, naturellement, aux voitures d'un prix élevé. Demandez alors notre prix, et vous serez étonné encore davantage.

R. J. LATIMER & CIE
445 RUE SAINT-JACQUES.



NOUS nettoierons les fenêtres des écoles, des institutions publiques, des édifices à bureaux, etc., à des taux très modiques. Nous frottons aussi les planchers, le poli des enseignes de cuivre et nous garantissons satisfaction. Venez, écrivez ou téléphonez.

NEW YORK WINDOW CLEANING COY, 40 rue des Jurés.
Tél. Main 1203

Aux jeunes:

N'oubliez pas l'atelier du DEVOIR pour l'impression de vos lettres de faire-part, cartes de visite et d'invitation.

Aux avocats

Nous avons, pour l'exécution de vos factums et tous autres travaux d'impressions, un outillage complet et moderne.

A TOUS

Nous pouvons exécuter, à l'entière satisfaction de tous nos clients tous genres d'impressions. — Faites - en l'essai.

Atelier d'imprimerie :

LE DEVOIR

43 rue Saint-Vincent

TÉL. MAIN : 7461

Célérité, Prix modérés, Travail parfait.

TROIS EMULES DE LATUDE

DES JEUNES GENS EMPRISONNES A RANDALL'S ISLAND, N.-Y., BRULENT LA POLITESSE A LEUR GARDIEN LE PLUS FACILEMENT DU MONDE. — ILS SONT REPRIS.

New-York, 8.—Trois jeunes prisonniers de la prison de Randall's Island, âgés l'un de 16 ans, les deux autres de 15 ans, trouvant que leur séjour dans ce site peu enchanteur avait assez duré, avaient résolu de prendre la poudre d'escampette.

Hier matin, pendant que tout le monde, peut-être même les gardiens, dormait encore dans la prison, ils quittèrent furtivement leur dortoir et descendirent d'un pas léger les trois étages qui les séparaient de la cour. Ils parvinrent à sortir et s'engagèrent sur un pont de chemin de fer en construction sur la rivière de l'est.

Comme ils arrivaient à une dizaine de mètres de l'autre extrémité, un gardien du chantier les aperçut et leur cria de s'arrêter, mais les trois compères n'avaient cure de son ordre. Ils se glissèrent à travers les échafaudages et disparurent bientôt dans la 138e rue.

Le policeman Maloney qui passait dans la 84e rue vers 6 hrs 30 du matin, aperçut les trois fugitifs assis devant une épicerie sur la calise où le boulanger dépose pendant la nuit le pain destiné à l'épicerie. Nos trois gamins avaient tout simplement ouvert la calise et s'emparant de la mi-che qui leur paraissait la plus appétissante s'étaient mis en devoir de déjeuner.

Le policeman armé de son bâton s'approcha, les questionna et finalement les emmena au poste. Sauf qu'ils ne semblaient pas abandonner leur déjeuner sans quelque regret, les trois amis ne se firent pas trop prier.

Au poste, ils donnèrent les noms de Charles Guile, Thomas Carr et Irving Davidson. Guile avoua qu'il venait de Randall's Island et le lieutenant qui se doutait bien que les deux autres en venaient aussi, téléphona à la prison.

La, on ne voulut d'abord pas croire qu'une évasion avait eu lieu pendant la nuit. Ce n'est qu'après une minutieuse enquête que la direction se rendit à l'évidence.

Consultation. — Est-ce qu'il y a de l'espoir, docteur?

— Mais oui... rassurez-vous. Cet été, il ne meurt que des gens célèbres!

Bons camarades.

— La pièce de l'ami Machin, je trouve qu'elle manque d'intrigue... — Pas étonnant! il en a tant dépensé pour la faire passer...

COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

VILLE DE QUEBEC

UN MONUMENT AU SACRE-COEUR.

Québec, 8. — Une fête grandiose aura lieu le 9 août prochain, à Beauport, où Son Éminence le Cardinal Bégin a accepté de présider la cérémonie de l'inauguration du monument du Sacré-Coeur qui a été érigé en face de l'église paroissiale. On prépare de grandes fêtes et des invitations ont été envoyées à plusieurs personnages importants qui les rehausseront de leur présence.

INSPECTEUR D'ÉCOLES.

Québec, 8. — M. Epiphane Litalien, professeur à l'Académie de Trois-Rivières, a été nommé inspecteur d'écoles pour le district de Bonaventure en remplacement de M. Marquis, nommé chef du bureau des statistiques de la Province de Québec.

LES ADIEUX DE M. FISET.

Québec, 8. — M. H. R. Fiset, maire de Rimouski depuis six ans, a donné sa démission pour prendre ses nouvelles fonctions de magistrat de district. Il a fait ses adieux à ses collègues à la dernière séance du conseil.

IL RESIGNE.

Sherbrooke, Qué., 8. — L'échevin C. J. Thompson, du quartier Centre, a donné sa démission dans les mains du maire. Cette décision a créé tout un émoi dans les cercles municipaux.

PROV. DE QUEBEC

ELECTIONS MUNICIPALES.

Léry, 8. — Les élections municipales de la ville de Léry, comté de Châteauguay, ont eu lieu le 3 juillet. Les élus sont: M. G. A. Lapointe, maire; échevins: MM. D. Chevalier, T. David, J. Dupuis, J. Marchand et A. Mercier.

COMMISSIONS SCOLAIRES.

Saint-Hyacinthe, 8. — Les élections pour la nomination de deux commissaires d'écoles pour la paroisse de Notre-Dame du Rosaire ont eu lieu hier.

M. l'échevin Messier et M. Cheval, dit Saint-Jacques ont été élus à quelques voix de majorité contre MM. T. A. Saint-Germain et M. Handsfield, lesquels étaient en faveur de bâtir une nouvelle école pour remplacer le local actuel devenu insuffisant. Les partisans de l'économie l'ont emporté.

Pour les écoles de la ville, les deux candidats sortants, MM. L. A. Beaudry, M.D., et l'échevin E. H. Solis, avaient été réélus par acclamation.

Puisque nous en sommes à parler d'écoles, disons que la reconstruction de l'Académie Girouard, incendiée cet hiver, marche bon train.

Les nouveaux bâtiments seront à l'épreuve du feu et reviendront à environ \$60,000.

INCENDIE.

Temiscouata, 8. — Un incendie dans une boutique de peintre, ici, a causé pour \$5,000 de dégâts et a menacé de destruction, pendant un temps, l'usine du chemin de fer.

ENFANT EBOUILLANT.

Notre-Dame du Bon Conseil, 8. — Omer, 3 ans, fils de M. Philippe Benoit, s'est brûlé très grièvement en tombant dans une cuve d'eau bouillante.

MAIN AMPUTÉE.

Saint-Remi de Napierville, 8. — En allant mettre un concasseur en mouvement, M. Coulombe, inspecteur des chemins, ici, s'est fait trancher la main par une courroie.

ON TROUVE UN CADAVRE.

Québec, 8. — Des matelots de Québec ont trouvé un cadavre, flottant sur le fleuve. Le noyé portait des marques de nombreuses blessures.

UNE ELECTION A MONTMAGNY.

Montmagny, 8. — Après une lutte

très mouvementée, les élections des commissaires d'écoles pour la ville, d'après la charte amendée et sous la nouvelle loi, ont eu lieu hier, avec le résultat suivant:

MM. Georges W. Pion, notaire, ancien président de la commission et Nazaire Létourneau, marchand, ancien commissaire, ont été réélus contre MM. Réal Lavergne, avocat, et Anselme Normand, industriel, par des majorités respectives de 61 et 64 voix. L'opposition battait sur le coût du superbe collège construit par M. le notaire Pion, en 1913. Mais les contribuables ont été d'opinion que cette construction était utile, répondait aux progrès de la ville, et que l'administration sortante avait certainement droit à un renouvellement de son mandat, de sorte qu'en définitive les arriérés, car il s'en trouve ici comme ailleurs, ont mordu la poussière. M. Pion mérite des félicitations pour la lutte active qu'il a faite jusqu'à la dernière minute de la votation, laquelle a été rendue très intéressante par le grand nombre de voteuses qu'elle a conduites aux salles de votation, chose dont Montmagny n'avait pas été témoin jusqu'ici.

ONTARIO

L'ALCOOL INTERDIT AUX POMPIERS.

Sarnia, Ont., 8. — Le conseil municipal de Sarnia a adopté un règlement défendant aux membres de la brigade des pompiers de faire usage de boissons enivrantes pendant leur service et même en dehors de leur service. Ceux qui seront pris à enfreindre ce règlement recevront aussitôt leur congé.

SERVICE D'AUTOBUS.

Stratford, Ont., 8. — Le conseil municipal de Stratford, a accordé à un citoyen la permission de donner un service d'autobus dans les rues de la ville. Trois voitures seront mises à l'essai en circulation. Le conseil municipal a accordé une franchise de cinq ans, franchise qui pourrait être retirée si une compagnie demandait la permission d'établir un système de tramways électrique.

ASPHYXIÉS PAR LE GAZ.

Toronto, 8. — Robert Strathearn, ingénieur, N. Milligan et W. Seaton, ont été asphyxiés par le gaz, hier après-midi, en faisant l'inspection d'un égout collecteur en construction, rue Argyl.

Strathearn fut transporté à l'hôpital et succomba presque aussitôt. Les deux autres sont hors de danger. Le gaz s'infiltrait dans l'égout par une crevasse et venait d'un tuyau en mauvais ordre de la compagnie du gaz.

NOUVEAUX Puits DE GAZ.

Petrolia, Ont., 8. — Les expériences faites dernièrement sur le gaz découvert dans les puits de Oil Spring, ont données beaucoup de satisfaction. Ce gaz est inodore et fournit une excellente lumière.

L'INDEMNITÉ DES DÉPUTÉS MALADES.

Ottawa, 8. — Bien que les chambres du Parlement soient en vacances depuis un mois, le bureau des indemnités a encore beaucoup de travail à faire. Le comptable de la chambre payera sous peu la somme de \$28,000 qui représente les indemnités dues aux membres malades.

UN ENFANT SE NOIE.

Sarnia, Ont., 8. — Carl Cooper, un bambin de 11 ans, s'est noyé hier près de la réserve indienne de Sarnia. Le cadavre a été repêché 15 minutes après l'accident.

VENTES DE LIMITES A BOIS.

Toronto, 8. — L'hon. W. H. Hearst, ministre des terres, des forêts et des mines, a annoncé aujourd'hui la vente de trois importantes limites à bois dans la réserve indienne de Metagam. La superficie de chacune de ces limites est de 36 milles carrés. Les acheteurs sont: pour la limite No 10, M. J. G. McFadden, Renfrew, pin rouge et blanc, \$3,55 les 1000 pieds; pour la limite No 11, M. J. J. McFadden,

Renfrew, pin blanc et rouge, \$4,56 les 1000 pieds; pour la limite No 12, la Hope Lumber Co., Bay City, Mich., pin blanc et rouge, \$5,55 les 1000 pieds. Sur les trois limites il y a \$2 de droits et \$10 de loyer par mille carré. Pour les trois ventes, les limites ont été adjugées au plus fort enchérisseur.

DANS L'OUEST

IMPORTATION DE MOUTONS.

Regina, 9. — M. W. T. Smith, du Montana, a décidé d'importer 50,000 moutons en Saskatchewan au cours de l'année. Actuellement M. Smith en possède 15,000 sur ses 35,000 acres de terrain.

LA TEMPÊTE DANS L'OUEST.

Prince Albert, 8. — Une terrible tempête a éclaté dans le nord de la Saskatchewan. Des vitres ont été brisées et des pierres enlevées. On ne sait rien du district environnant.

ASSEMBLÉE ORAGEUSE.

Winnipeg, 8. — Une des plus tumultueuses réunions de la campagne électorale actuelle a eu lieu hier soir à la salle Convention. Plus de 5,000 personnes se massaient dans l'enceinte devenue trop étroite pour entendre la discussion entre les quatre adversaires dans Winnipeg Centre, MM. J. H. Johnson, A. J. Andrews, F. J. C. McArthur et F. J. Dixon. L'ex-maire Waugh, qui présidait la réunion a eu beaucoup de misère à maintenir l'ordre.

VOYAGES TROP COUTEUX

Paris, 8. — Les socialistes avancés ont voté en bloc contre les crédits de \$80,000 destinés à défrayer le coût du prochain voyage de M. Poincaré en Russie. En dépit de cette attitude, les crédits furent adoptés par un vote de 428 à 106, car tous les autres partis de la chambre furent unanimes à se prononcer en faveur de cette mesure. M. Jean Jaurès, le chef des socialistes, déclara que ses camarades n'étaient pas opposés à l'alliance franco-russe, mais ils regardent comme inutiles les longs et coûteux voyages de M. Poincaré. En outre, ajouta-t-il, la Douma n'a plus aucune influence sur la politique russe, qui est maintenant une politique de réaction.

PLAISANTE AVENTURE

Londres, 8. — Au cours de la visite du roi et de la reine à Glasgow, il s'est produit un incident amusant. Au conseil municipal, le roi entendit la lecture d'une série d'adresses qui lui furent présentées. Quand le moment de répondre fut venu, M. McKinnon Wood, le ministre qui accompagnait le roi, se trompa et remit au souverain une mauvaise adresse. Le roi commença la lecture, mais dut s'arrêter en riant, au bout de deux minutes. Seul M. Wood ne parut pas trouver l'aventure plaisante.

L'INONDATION A BERLIN

Berlin, 8. — Des pluies abondantes ont causé des dommages considérables dans tout le pays. A Berlin, hier, on fit appel plusieurs fois aux pompiers, pour secourir les habitants des sous-sol en grand danger de périr par suite des inondations. La pluie tomba incessamment dans la ville pendant 20 heures. En plusieurs endroits du pays la foudre a fait des victimes.

UNE GROSSE TRANSACTION

Londres, 8. — Le "Daily Mail" annonce de bonne source que sir Joseph Bessham a payé au duc de Bedford la somme de \$10,000,000 pour la propriété de Covent Garden. Le duc a déjà reçu un acompte de \$1,250,000. Le bruit courait que l'immeuble s'était vendu au prix de \$20,000,000.

avait fait l'avait replongée dans son rêve agréable.

Mais voici que, le matin, le voile s'était de nouveau écarté. Elle se sentait encore engourdie et faible. Cependant les faits se précisaient devant elle et elle avait la tête plus libre qu'elle n'avait eue depuis plusieurs semaines.

Il restait quelques arrangements à prendre. Il fallait se hâter. —Chérie? appela-t-elle. —Un bruissement. Les rideaux s'écartent du côté droit. Le visage de Jane paraît.

—Une plume et de l'encre, dit Marie.

Le visage disparaît. Elle se sent certainement plus forte ce matin-là. Dieu lui accorderait-il la guérison? Ce n'est guère probable. En tout cas il faut qu'elle prenne ses dispositions. Que Jane tardait à revenir! qu'elle était donc lente!

De nouveau les rideaux s'écartent. —Quelle heure est-il? —Il est sept heures, Madame.

—Très bien. Nous aurons le temps. Etes-vous prête? Ecoutez.

"Moi, Marie, reine, je fais ce codicille. Marie, par la grâce de Dieu, reine d'Angleterre, de France, de Naples—non! non! mettez seulement 'et cetera' après Angleterre—et légitime épouse—du très noble et vertueux prince Philippe—par la grâce de Dieu—elle s'arrête un instant—par la même grâce de Dieu, roi des royaumes et possessions—d'Angleterre—et cetera."

—Quel jour est-ce, Jane? —Le vingt-huit, Madame.

—Mettez-le, et aussi l'année. Mettez l'année du règne de Son Altesse avant la mienne.

La plume grince sur le papier. —Jane.

—Oui, Madame.

REPOSE A M. HEBERT

MF. McDONALD RIDICULISE CE QU'IL APPELLE LES TRAVAUX D'HERCULE DE SON COLLE-GUE.

M. le commissaire McDonald a bien voulu accorder une entrevue au reporter du "Devoir", où il corrige les exagérations dans les quelles M. le commissaire Hébert se complaisait en traitant, hier, du coût de la construction d'un métro, à Montréal.

"D'abord, nous dit M. McDonald, on n'a pas encore fait de proposition pour la construction d'un métro. J'ai simplement demandé de préparer des plans, avec le secours de nos ingénieurs, si cela est nécessaire pour obtenir des conditions justes et raisonnables. Ces plans devraient être exécutés et soumis au bureau des commissaires, avant que celui-ci discute la question de franchise avec aucune compagnie. Je crois qu'un pareil plan peut être mis à exécution et je suis persuadé, grâce à ma très longue expérience de la question de transport que le meilleur moyen est la combinaison des tramways souterrains et des autobus, pour la surface.

"La longueur de souterrain requise pour l'exécution de ce plan n'excéderait pas dix ou douze milles pour les besoins de la ville et des banlieues.

"Les souterrains de Paris ont coûté un million de dollars au mille; ceux de New-York et de Boston, deux millions. Dans son rapport sur la question des autobus fait récemment, l'ingénieur en chef du bureau des chemins de fer de New-York, exprime l'opinion qu'un service d'autobus serait le moyen idéal de disposer du problème du transport des voyageurs, en les amenant aux tramways souterrains.

"Dans le même rapport, il affirme que la compagnie des autobus de New-York, qui, d'après M. Hébert, a eu un déficit, a payé un bon dividende dans les deux dernières années. De sorte que les renseignements pris par M. Hébert remontent à 1911.

"La proposition à laquelle il est fait allusion dans l'entrevue de M. Hébert à l'effet de construire deux cents milles de souterrain fait songer aux travaux d'Hercule. Tout cela est trop absurde pour mériter même d'être contredit. Jusqu'au temps du fonctionnement des tramways souterrains et des autobus, à Paris, à Londres et à New-York, toutes les grandes villes étaient à la merci des compagnies de tramways pour le renouvellement des franchises; mais depuis qu'il est établi, hors de tout doute, qu'un grand nombre de personnes sont transportées annuellement à Londres, par les souterrains et les autobus et que l'on fait la même chose de la même manière à Paris et à New-York, toutes les villes ont un moyen de transport à leur disposition qui coûte quatre fois moins cher que le tramway, si non pour l'installation du moins pour l'exploitation.

"Voilà ce que je désirais que mes collègues du bureau des commissaires comprennent de même que les citoyens en général quand j'ai fait la proposition que nous devrions mettre à l'étude un moyen de transport qui proclamerait notre indépendance avant d'entamer des négociations avec la compagnie des Tramways.

"Nous avons suivi la même ligne de conduite, il y a quelque temps avec la compagnie Montreal, Light, Heat and Power, et nous l'avons amenée ainsi à consentir un prix avantageux pour l'éclairage de l'avenue du Parc et de la rue Sainte-Catherine.

"Mais il n'y a pas de pires aveugles que ceux qui ne veulent pas voir et voilà pourquoi probablement ma proposition fut rejetée."

BAGARRÉS EN ITALIE

Rome, 8. — Les élections municipales qui ont eu lieu en Italie, ces jours derniers, furent marquées par des violences. Dans la division électorale dans laquelle le prince Borghese brigua les suffrages, une bagarre sérieuse se produisit. Un homme fut tué et plusieurs autres reçurent de graves blessures.

—Ce n'est pas bien. Je ne connais pas les termes à employer. Dites à un homme de lui écrire cela correctement. Expliquez ce que je désire.

Brusquement, elle se sent de nouveau brisée. Elle se soulève un peu sur le lit. Elle sait qu'elle doit lutter.

—Vous m'entendez, Jane?

—Oui, Madame.

—Dites que, si Dieu me laisse stérile, je veux que mon héritier se charge de mes legs.

—Oui, Madame.

—Dites que je demande à Sa Majesté d'être un père pour ce royaume et de ne pas abandonner mon successeur.

—Oui, Madame.

—Il faut maintenant que je m'arrête, Jane. Dites à un homme de lui écrire cela correctement et, ce soir, apportez-le-moi.

—Oui, Madame.

Quand on eut refermé les rideaux, elle se trouva mieux. Au moins cela était réglé, ou le serait ce soir. Quelle folie d'avoir tant attendu! Mais il y avait d'autres choses encore. Elle y penserait tout à l'heure. En attendant, elle n'avait pas dit ses prières. Quelle honte!

—Jane?

—Les rideaux s'ouvrirent en bruisant.

—Asseyez-vous là, et lisez pour moi les prières. Le prêtre n'est pas encore venu?

—Il sera ici dans une demi-heure, Votre Grâce.

—Très bien.

La voix commença les prières; mais elle ne pouvait pas très bien écouter, et les mots n'avaient pas grand sens pour elle. Ils passaient comme des rides sur l'eau. Elle relut l'"Ave" et le "Pater noster" et

SECESSION SCOLAIRE

LES CONTRIBUABLES DE LA PAROISSE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LASALLE VEULENT SE SÉPARER DE LA COMMISSION DES ÉCOLES DE MAISON-NEUVE. — LEURS GRIEFS.

Le mécontentement règne au sein de la commission scolaire de Maison-Neuve qui, comme on sait, est composée des paroisses Saint-Jean-Baptiste, de Lasalle, de Saint-Clement et du Saint-Nom de Jésus.

Hier soir, plusieurs propriétaires de Saint-Jean-Baptiste de Lasalle se sont réunis sous la présidence de M. Agapit Legault et ont décidé de demander la sécession de leur paroisse de la commission scolaire de Maison-Neuve.

Les protestataires alléguent que depuis trois ans que leur paroisse fait partie de la commission, jamais ils n'ont été représentés par un commissaire. Lundi dernier, avaient lieu les élections. Le nouvel élu fut M. Tremblay, de la paroisse du Saint-Nom de Jésus, qui a également choisi chez elle les quatre autres commissaires. C'est pourquoi, les propriétaires de Saint-Jean-Baptiste de Lasalle ont décidé de s'adresser aux contribuables par voie de référendum, et leurs griefs sont portés à la connaissance du surintendant de l'Instruction Publique.

A l'assemblée d'hier soir, l'on a également protesté contre le fait d'avoir construit l'école à l'extrême-est, forçant ainsi les gens à parcourir une grande distance. Justification aurait été faite à tous en la construisant au centre. La valeur foncière de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Lasalle est actuellement de \$6,000,000.

DANS LE MONDE OUVRIER

CHEZ LES BRIQUETIERS

Comme nous le disions dans le "Devoir" de lundi, il n'y aura pas de grève des briquetiers de Montréal. A l'assemblée de cette union, hier soir au Temple du Travail, il a été décidé d'attendre les propositions des entrepreneurs et de laisser le bureau de conciliation s'occuper de la question.

CONCERT DE "L'ALLIANCE MUSICALE"

(CORPS DE MUSIQUE DU 65ème REGIMENT.)

Au Parc Lafontaine, jeudi soir, 9 juillet, sous la direction du Prof. J. Goulet.

- PROGRAMME
- 1.—Biddgood, "Fils de Brave", Pas redoublé.
 - 2.—Arnold, "En Réviant", Valse.
 - 3.—Heed, "Le Bienfaiteur", Ouvre.
 - 4.—Alfetter, "Hanako", Intermezzo.
 - 5.—Balfé, "La Bohémienne", Réminiscences.
 - 6.—Laher, "Baiser du Printemps", Réverie.
 - 7.—Planquette, "Les Cloches de Corneville", Fantaisie.
 - 8.—Paul, "Charge de Cavalerie, Caractéristique.
 - 9.—Laurendeau, "Echos des Laurentides", Chants Canadiens.
 - 10.—Dieu sauve le Roi.

A l'exposition canine.

—Il a eu une médaille... C'est d'ailleurs un très beau chien, haut sur pattes...

—Un colley monté!

Au club.

—Vous connaissez Mme X...?

—Non, mais j'ai entendu parler d'elle; on lui prête beaucoup d'esprit.

—Oui, mais elle en rend très peu.



AUX ENDOITS DES VACANCES PAR LA ROUTE FLUVIALE

Mille îles et retour . . . \$14
Toronto et retour . . . 25
Saguenay et retour . . . 25

Y compris repas et lits

SERVICE DE LUXE — QUOTIDIEN

Mille îles, Rochester, Toronto, Niagara Falls. Jours de semaine : 1.00 p.m., du quel Victoria. Dimanche : 1.30 p.m. Train du G.T.R. jusqu'à Lachine.

A QUEBEC — Tous les Soirs à 7.

AU FAMEUX SAGUENAY — Tous les jours à 8.00 a. m., de Québec

Service Express de Montréal, mardi et vendredi à 7.15 p.m. Le SS. "Saguenay" directement aux endroits de villégiature du bas Saint-Laurent.

TORONTO-HAMILTON — (SERVICE LOCAL)

Les bateaux partent à 7.00 p.m. les mardis, vendredis et samedis.

Toronto et retour . . . \$10.00
Kingston et retour . . . 10.00
Hamilton et retour . . . 20.00

Repas et lits compris

BAIE DE QUINTE-ROCHESTER

Le SS. "Alexandria" tous les jeudis à 5.00 p.m., au pied de la rue McGill.

Bureau des billets, 9-11 square Victoria.



CANADA LAURENTIC TEUTONIC

11 Juillet
18 Juillet
25 Juillet

PRIX POUR LIVERPOOL SELON LE STEAMER

De \$92.50 1ère classe; \$50, 2ème classe

Faites venir brochures et horaires gratis

Bureaux de la Compagnie

118 rue Notre-Dame Ouest

ou aux agents locaux

WHITE STAR DOMINION LINE

12

LA GREVE EN ANGLETERRE

Woolwich, (Angleterre), 8. — Les 12,000 ouvriers de l'arsenal du gouvernement qui fournissent à l'armée anglaise presque tous ses canons et ses munitions de guerre, se sont mis en grève ce matin.

Ils veulent protester contre le renvoi d'un mécanicien qui refusa de placer une machine sur les fondations construites par des ouvriers ne faisant pas partie de l'union.

FEU M. HUBERT LAPIERRE

M. Hubert Lapierre, un de nos compatriotes, bien connu, à Meriden, Conn., où il habite, fils de M. Eugène Lapierre, ancien marchand de chaussures, rue Saint-Paul à Montréal, s'est noyé accidentellement, à Meriden, dimanche au cours d'une promenade en canot. Il était âgé de 25 ans et était chef des infirmiers au North Cliff Sanatorium.

Ses funérailles ont eu lieu hier, au cimetière de la Côte des Neiges à Montréal.

LA POPULATION DE L'ALLEMAGNE

Berlin, 8. — L'Allemagne a maintenant une population de 67,812,000 habitants, d'après les dires du bureau impérial des statistiques. Depuis un an, la population s'est accrue de 831,000 personnes; depuis 1904, elle a augmenté de 8,337,000, soit un accroissement de 14 p. en 10 ans. Durant la décennie précédente, l'augmentation avait été de 15 p. c.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

VOIE DOUBLE SUR TOUT LE PARCOURS

Montréal-Toronto-Chicago

"L'INTERNATIONAL LIMITED"

Le train d'un service supérieur du Canada Québec-Montréal à 9.00 a.m., arrive à Toronto à 4.30 p.m., à Detroit 9.55 p.m., Chicago 8.00 a.m., tous les jours.

SERVICE DE NUIT AMÉLIORE Un train qui quitte Montréal à

LA VIE SPORTIVE

CE QU'ON DIT

LES ORIGINES DU REVOLVER

Le revolver est une arme beaucoup plus ancienne qu'on ne se le figure généralement. Il ne faut pas s'en étonner, car on a dû tout naturellement chercher de bonne heure à fabriquer des armes à plusieurs coups; c'était en effet le meilleur moyen d'augmenter leur efficacité, d'éviter les lenteurs et les difficultés du chargement (surtout à cheval) et de parer à la production des ratés si fréquents avec les armes à rouet ou à silex. Dès la fin du XVI^e siècle, il existait des pistolets à 2 et 3 coups, et à la même époque, -84, on voit apparaître une arme que les Allemands appellent Dreihling (manivelle) et qui n'est autre chose qu'un fusil-revolver.

Au XVII^e siècle, on trouve un assez grand nombre de modèles de pistolets-revolvers, mais dans tous ces armes il faut à chaque coup faire tourner avec le doigt le barillet chargé qu'un ressort maintient ensuite immobile, une des chambres étant placée dans le prolongement de l'âme. Il existe cependant dans un musée militaire anglais un revolver datant du règne de Charles I^{er} (1625-1649) et dans lequel la rotation du cylindre est produite par le mouvement du chien, invention que l'on attribue généralement au colonel américain Colt.

Mais si le revolver existait déjà à une époque fort ancienne, il ne rendit jamais de services sérieux, ni comme arme de guerre ni comme arme de défense personnelle, jusqu'au moment de l'invention des pistolets à percussion et surtout jusqu'à l'emploi de cartouches métalliques. C'est en effet cette dernière invention seule qui a permis d'isoler convenablement la mise du feu et de rendre facile et sûr le chargement des armes de cette espèce.

Diverses tentatives faites en Angleterre, vers 1810, par l'Américain Collier, et en France, vers 1815, par l'armurier Renouard, pour produire des revolvers pratiques ne réussirent pas et ce ne fut que vers 1830 que le colonel Samuel Colt réussit à construire une arme fonctionnant convenablement; cette arme était formée par un faisceau de canons tournant autour d'un axe central; elle avait une platine à percussion, mais était très lourde et très incommode.

Commandant FERRUS.

LES STARS A SAINT-JEROME

Le club de base-ball Star, champion indépendant, jouera à Saint-Jérôme, dimanche après-midi, avec le fort club "Le Jérôme". Les deux clubs sont confiants de remporter la victoire et après leur très intéressante partie de l'année dernière, l'assistance sera très nombreuse.

Les champions indépendants pratiqueront, jeudi soir, à la ferme Fletcher. Leur batterie pour dimanche sera composée de Deschenes et Duplessis.

Les amateurs de Saint-Jérôme attendent avec beaucoup d'impatience le résultat de la joute.

UNE EQUIPE DE GYMNASTES

Les membres de la M.A.A.A. ont décidé, à une réunion récente d'entraîner spécialement une équipe de gymnastes pour les prochains Jeux Olympiques. Le sélecteur McConell, le nouveau professeur de culture physique, a reçu ordre de recruter immédiatement ses sujets, afin de pouvoir les aligner avantageusement contre les plus beaux athlètes du monde aux prochaines olympiades.

L'ALLEMAGNE SERA REPRESENTEE

Berlin, 8. — L'association allemande de lawn-tennis a décidé, aujourd'hui, de se faire représenter par une équipe dans le prochain concours pour la coupe Davis et enverra ses joueurs aux Etats-Unis pour y rencontrer les Australiens, Français et Kleinroth représentés par l'Allemagne dans ce tournoi.

CHEZ LES AMATEURS

LA CASQUETTE JOUE UNE BELLE PARTIE A SOREL.

La vaillante équipe de base-ball de la Casquette s'est rendue à Sorel, dimanche, pour y rencontrer le club de la S. A. L. A. et y a joué une partie magnifique.

Un auditoire considérable de sportsmen convaincus, dont le nombre atteignait deux mille, a assisté à cette partie et s'est montré très enthousiaste tout le long de la joute.

Les hommes du gérant J. A. Dupras ont donné une magnifique manifestation du grand jeu américain. Les joueurs du club de Sorel furent aussi à la hauteur de la situation et se partagèrent avec la Casquette les applaudissements des spectateurs.

Le résultat final de la joute fut de cinq à cinq. Cette partie sera reprise le 26 courant.

Les visiteurs n'ont eu qu'à se louer de l'urbanité des officiers du Club de Sorel qui se sont dépensés sans compter pour bien recevoir les joueurs de la Casquette.

LA CROSSE

LE BIG FOUR RESTE CE QU'IL ETAIT

Le club Québec s'appellera à l'avenir l'Irish Canadian et jouera au terrain du National. — Jack Marshall en sera le gérant.

La D. L. A. est toujours vivante. Et il n'y a pas de meilleure preuve que l'assemblée d'hier au Kaslo. Les magnats du Big Four s'étaient réunis afin de décider où ils placeraient la franchise du Club Québec.

Après quelques minutes de délibérations, l'on décida de la confier à Jack Marshall. A l'avenir le club prendra le nom d'Irish-Canadian et jouera ses parties au terrain du National.

Jack Marshall qui a déjà commencé la réorganisation de son club, y ajoutera plusieurs autres étoiles irlandaises de Montréal.

Les magnats qui se trouvaient présents à l'assemblée ont manifesté l'intention bien arrêtée de mener la ligue à bonne fin et de ne pas permettre à quelque club que ce soit de quitter les rangs. Toutes les équipes seront également encouragées, et l'on peut prévoir d'intéressantes joutes d'ici la fin de la saison.

Les clubs présents ont également décidé de respecter la constitution du Big Four pour ce qui concerne les joutes d'exhibition avec les clubs des autres ligues. Les clubs étaient représentés comme suit à l'assemblée d'hier que présidait M. Percy Quinn.

National — MM. A. L. Caron et L. Dandurand.
Irish-Canadian — George Kennedy.
Toronto — F. L. Hubbard.
Tumecseh — C. L. Querrie.

AVIS

Comme la joute de samedi prochain au terrain du National est la partie de l'Irish-Canadian, il est bien entendu que les billets de membres de notre club ne seront pas honorés. Les prix d'admission seront les mêmes qu'aux joutes du National.

LE BASEBALL ILS GAGNENT PAR UNE ERREUR

LES MONTREAL REMPORTENT LA VICTOIRE SUR LES TORONTO, A LA SUITE D'UNE ERREUR DE FISHER.

Toronto, 8. — Grâce aux erreurs des Caps, entre autres de celle de Fisher, les Royal ont remporté hier la victoire dans la première partie de la série contre Toronto.

Ces derniers commencent quatre erreurs durant la joute. Le Montréal n'en commettait aucune. Le lanceur des Toronto, l'accorda aux visiteurs que trois hits. Et n'eut été l'erreur de Fisher, ils auraient certainement été battus.

Du côté des Montréal, Mason joua une excellente partie. Flinn compta un home run.

	Ab	R	H	Po	A	E
Deininger, r.f.	3	1	0	2	0	0
Kurtell, s.s.	3	0	1	4	0	0
Kipert, l.f.	4	0	0	3	0	0
Whiteman, c.f.	4	0	0	3	0	0
Finn, 1b.	4	1	2	7	1	0
Holstein, 2b.	3	0	0	5	4	0
Boyle, 3b.	4	0	0	2	4	0
Howley, c.	4	0	0	1	1	0
Mason, p.	3	0	0	1	2	0

Totaux 31 2 37 12 0

TORONTO

	Ab	R	H	Po	A	E
Fitzpatrick, 2b.	3	0	0	2	2	1
Fisher, s.s.	2	0	0	3	2	0
Pick, 3b.	3	0	1	3	3	0
Jordan, c.f.	4	0	0	5	0	0
O'Hara, l.f.	2	1	1	8	0	0
Sullivan, r.f.	3	0	1	5	0	0
Kritcheil, c.	4	0	0	3	1	0
Hearne, p.	3	0	1	2	0	1

Totaux 28 1 4 27 11 4

MONTREAL

	Ab	R	H	Po	A	E
Deininger, r.f.	3	1	0	2	0	0
Kurtell, s.s.	3	0	1	4	0	0
Kipert, l.f.	4	0	0	3	0	0
Whiteman, c.f.	4	0	0	3	0	0
Finn, 1b.	4	1	2	7	1	0
Holstein, 2b.	3	0	0	5	4	0
Boyle, 3b.	4	0	0	2	4	0
Howley, c.	4	0	0	1	1	0
Mason, p.	3	0	0	1	2	0

Totaux 31 2 37 12 0

TORONTO

	Ab	R	H	Po	A	E
Fitzpatrick, 2b.	3	0	0	2	2	1
Fisher, s.s.	2	0	0	3	2	0
Pick, 3b.	3	0	1	3	3	0
Jordan, c.f.	4	0	0	5	0	0
O'Hara, l.f.	2	1	1	8	0	0
Sullivan, r.f.	3	0	1	5	0	0
Kritcheil, c.	4	0	0	3	1	0
Hearne, p.	3	0	1	2	0	1

Totaux 28 1 4 27 11 4

MONTREAL

	Ab	R	H	Po	A	E
Deininger, r.f.	3	1	0	2	0	0
Kurtell, s.s.	3	0	1	4	0	0
Kipert, l.f.	4	0	0	3	0	0
Whiteman, c.f.	4	0	0	3	0	0
Finn, 1b.	4	1	2	7	1	0
Holstein, 2b.	3	0	0	5	4	0
Boyle, 3b.	4	0	0	2	4	0
Howley, c.	4	0	0	1	1	0
Mason, p.	3	0	0	1	2	0

Totaux 31 2 37 12 0

TORONTO

	Ab	R	H	Po	A	E
Fitzpatrick, 2b.	3	0	0	2	2	1
Fisher, s.s.	2	0	0	3	2	0
Pick, 3b.	3	0	1	3	3	0
Jordan, c.f.	4	0	0	5	0	0
O'Hara, l.f.	2	1	1	8	0	0
Sullivan, r.f.	3	0	1	5	0	0
Kritcheil, c.	4	0	0	3	1	0
Hearne, p.	3	0	1	2	0	1

C'est samedi prochain, à Maison-neuve, que le National, sera sagement mis en danger d'éprouver sa première défaite. Il aura à rencontrer ce jour-là, l'équipe complètement reconstituée des Québec que Jack Marshall pilotera sous le nom d'Irish-Canadians. Jack n'y est pas allé de main morte dans son travail d'épuration. Les frères Scott, Kane, Aspell et Denny Munday ont été appelés sous les drapeaux. Tous étaient présents à la pratique d'hier au terrain du National. Danny Thompson, le brillant joueur des Montréal, a également offert ses services à Jack, car les joueurs locaux de crosse semblent attirés par le magnétisme de ce constructeur d'équipe. Comme il se faisait remarquer, hier soir, à ses joueurs, ils devront donner samedi prochain, contre le National, tout ce dont ils sont capables.

Le quatrième club du Big Four présentera donc, samedi prochain, un alignement de vrais champions avec Brennan, White, Howard, Baker, Aspell, Munday, Kane, les deux Scott, Cummings, Charlie George, Munroe, etc. Ce sera à proprement parler, le club le mieux balancé que le National aura eu à rencontrer cette année, aussi nos joueurs semblent mal à leur aise lorsqu'on leur parle du résultat probable de la joute de samedi prochain. Chose à remarquer, Jack Marshall a presque toujours joué pour ou dirigé des équipes de champions, or, comme il est confiant en sa bonne étoile, il s'attend à une victoire sur le National, samedi prochain. Howard sera capitaine de la nouvelle équipe irlandaise. Nous aurons sûrement une partie plus que contestée, car Marshall tend à sauver la valeur de son club en faisant triompher du National qui a pour ainsi dire balayé tout ce qui s'est présenté devant lui dans les séries du Big Four. Marshall faisait remarquer, hier, au représentant des Toronto, que les Irish-Canadiens auraient l'insigne honneur de vaincre le National avant les Beachers.

Si la lutte entre les leaders de la ligue est ardemment contestée, la joute entre les clubs de la seconde division ne l'est pas moins; loin de là, il y a bien peu de différence entre les quatre clubs au programme de dimanche prochain. Jamais nous avons vu dans l'histoire de notre ligue semi-professionnelle autant d'animation que dans le moment.

Les clubs que la guigne a poursuivis jusqu'ici ne sont pas moins forts que les premiers; mais, la malchance les a tenus sous le joug plus longtemps qu'à leur tour. Mais depuis quelques semaines, un réveil s'opère. On a assisté à des victoires signalées par les caudataires, et maintenant tous les clubs, pouvons-nous dire, sont d'égale force.

La Ligue de la Cité a entrepris une admirable campagne de recrutement qui a été plus féconde en résultats. Les quatre clubs qu'on verra à l'œuvre dimanche donneront deux fort brillantes exhibitions de baseball qu'on ne regrettera pas d'avoir vues.

Il faut prouver à notre ligue semi-professionnelle qu'elle nous tient à cœur. Autrement, sans une preuve tangible d'encouragement et de support moral, le succès de la présente saison menace d'être grandement compromis. Encore un beau geste de nos amateurs de baseball en se rendant en grand nombre au National dimanche, et tous en reviendront des plus satisfaits de leur après-midi.

London. . .000110002002—6 14 3
Brantford. .000000022000—4 6 2
Heck, Beebe et Snider; Gero, Taylor et Lacroix.

RESULTATS SOMMAIRES

LIGUE INTERNATIONALE. Montréal, 2; Toronto, 1.

LIGUE NATIONALE. Pittsburg, 5; New-York, 2.

LIGUE AMERICAINE. Washington, 7; St-Louis, 2. Chicago-Boston — Pluie.

Cleveland-New-York — Pluie.

Detroit-Philadelphie — Pluie.

LIGUE FEDERALE. Buffalo, 3-7; Pittsburg, 1-1.

Chicago, 5; Kansas City, 0.

Indianapolis, 7; St-Louis, 4.

Brooklyn-Baltimore — Pluie.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Saint-Louis. . .000000011—2 2 1

Washington. .04030000X—7 11 0

James, Leverage, Taylor et Agnew.

Rumler; Ayres, Bentley et Henry.

Les autres parties ont été remises à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS

G. P. Pe.

Philadelphie. 43 29 597

Detroit. 42 34 553

Washington. 40 33 548

Chicago. 38 33 535

Boston. 39 35 527

Saint-Louis. 39 36 520

Cleveland. 26 45 366

New-York. 24 44 353

LIGUE NATIONALE

New-York. 200000000—2 9 1

Pittsburg. 1021000X—5 10 1

Marquard, Demaree, Fromme et Meyers; Adams et Gibson.

Une seule partie au calendrier d'hier.

POSITION DES CLUBS

G. P. Pe.

New-York. 41 26 612

Chicago. 40 32 556

Saint-Louis. 37 36 507

Cincinnati. 35 36 493

Brooklyn. 31 35 470

Pittsburg. 32 35 478

Philadelphie. 31 37 456

Boston. 28 40 412

LIGUE FEDERALE

1ère partie :

Pittsburg. 00110001X—3 9 0

Buffalo. 01000000X—1 5 0

Anderson et Lavigne; Dickson, Leclair et Berry.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE.

Montréal à Toronto.

Buffalo à Rochester.

Providence à Jersey City.

Newark à Baltimore.

LIGUE NATIONALE.

Philadelphie à Pittsburg.

Brooklyn à Cincinnati.

Boston à Chicago.

New-York à St-Louis.

LIGUE AMERICAINE.

St-Louis à Washington.

Detroit à Philadelphie.

Cleveland à New-York.

Chicago à Boston.

LIGUE FEDERALE.

Kansas City à Chicago.

St-Louis à Indianapolis.

Baltimore à Brooklyn.

Pittsburg à Buffalo.

DANS LA LIGUE DE LA CITE

DEUX GRANDES EXHIBITIONS DE BASEBALL SERONT OFFERTES AUX AMATEURS : HOCHELAGA VS SAINT-LOUIS, BALMORAL VS VOLTIGEUR.

On a pu le constater dimanche la Ligue de la Cité de Montréal s'impose de plus en plus dans les bons esprits de notre population. Il y avait une bonne assistance au dernier double-header; il est à espérer que celui de dimanche prochain sera marqué par une assistance encore plus forte et plus dense.

Le programme qui sera à l'affiche pour dimanche, soit d'être vu par tous les amateurs de baseball. Nous l'offrons ici à nos lecteurs en quelques lignes :

1.30 p.m. — Holchelega vs Saint-Louis.

3.30 p.m. — Balmoral vs Voltigeur.

Si la lutte entre les leaders de la ligue est ardemment contestée, la division ne l'est pas moins; loin de là, il y a bien peu de différence entre les quatre clubs au programme de dimanche prochain. Jamais nous avons vu dans l'histoire de notre ligue semi-professionnelle autant d'animation que dans le moment.

Les clubs que la guigne a poursuivis jusqu'ici ne sont pas moins forts que les premiers; mais, la malchance les a tenus sous le joug plus longtemps qu'à leur tour. Mais depuis quelques semaines, un réveil s'opère. On a assisté à des victoires signalées par les caudataires, et maintenant tous les clubs, pouvons-nous dire, sont d'égale force.

La Ligue de la Cité a entrepris une admirable campagne de recrutement qui a été plus féconde en résultats. Les quatre clubs qu'on verra à l'œuvre dimanche donneront deux fort brillantes exhibitions de baseball qu'on ne regrettera pas d'avoir vues.

Il faut prouver à notre ligue semi-professionnelle qu'elle nous tient à cœur. Autrement, sans une preuve tangible d'encouragement et de support moral, le succès de la présente saison menace d'être grandement compromis. Encore un beau geste de nos amateurs de baseball en se rendant en grand nombre au National dimanche, et tous en reviendront des plus satisfaits de leur après-midi.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Saint-Louis. . .000000011—2 2 1

Washington. .04030000X—7 11 0

James, Leverage, Taylor et Agnew.

Rumler; Ayres, Bentley et Henry.

Les autres parties ont été remises à cause de la pluie.

POSITION DES CLUBS

Le temps qu'il fera

Beau et chaud.

Bulletin d'après le thermomètre de
Horn & Harrison, 35 rue Notre-Dame
Est. R. de MESLE, géant.

Aujourd'hui maximum . . . 82
Minimum . . . 62
Même date l'an dernier . . . 75
Aujourd'hui minimum . . . 68
Même date l'an dernier . . . 58

BAROMETRE
8h. matin, 29.98; 11h. matin, 30.00;
midi, 30.02.

JEUDI, 9 JUILLET
Saint-Ephrem, confesseur.
Lever du soleil : 4 heures 19.
Coucher du soleil : 7 heures 48.
Lever de la lune : 4 heures 12.
Coucher de la lune : 12 heures 12.
Dernier quartier, le 15 à 2 heures du
matin.

Dernière
— heure

NO ROMANS

Nos lecteurs qui n'auraient pas découverts le bon qui paraît le samedi dans le *Devoir*, ou qui n'auraient pas occasion de passer à nos bureaux, pourront se procurer l'un quelconque de nos romans, au choix, au prix de 5 sous, sans bon, aux adresses suivantes :

J. E. Gariépy, 1123 Rachel Est ;
H. E. Lalonde, 1439 Saint-Denis ;
H. Lalonde, 637 Mont-Royal Est ;
O. Trepanier, 1111 Mont-Royal Est ;
J. A. Caron, 281 LaSalle, Maisonneuve ;
J. O. Pineault, 280 Rachel Est ;
J. O. Boudreau, 1850 boul. Saint-Laurent ;
L. J. E. Brosseau, 1724 Sainte-Catherine Est ;
Lamontagne, 2117 Sainte-Catherine Est ;
J. B. Trudeau, 2121 Ontario Est ;
Desbutes, 2018 Ontario Est ;
M. Morin, 250 Beaulieu ;
Madame Vivier, 526 Centre ;
M. Desmarre, 131 Church ;
M. Robert, 93 boul. Monk ;
Alp. LeFebvre, 528 Rachel Est ;
Madame Ducastel, 245 Craig ;
Jos. Brisebois, 1479, rue Saint-Jacques ;
J.-B. Trudeau, 1906, rue Saint-Jacques.

A OTTAWA ET HULL
J.-W. Bourgoin, 81 rue Champlain, Hull.
A SAINT-HYACINTHE
Chez M. Armand Brosseau.

JACQUES II

Jacques II, tel est le titre du nouveau roman que nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs, à des conditions exceptionnelles.

Cette oeuvre, qui a pour auteur M. J. Pinet, est, comme les précédentes, d'une lecture agréable et saine et d'un vif intérêt.

Elle peut être mise entre toutes les mains et chacun voudra se la procurer, et le pourra, puisque nous l'offrons à des conditions plus faciles que jamais.

Au lieu de six sous, comme de coutume, un seul bon, en effet, qui sera inséré dans le *Devoir* de jeudi prochain, y donnera droit, si on le présente à nos bureaux, avec 3 sous. Pour recevoir le roman franco, il suffit de nous adresser le bon et d'y joindre 6 sous pour couvrir le coût de la brochure et les frais de port et d'emballage.

Jacques II sera à la disposition de nos lecteurs et abonnés à partir de vendredi prochain, 10 juillet.

EPUISES

Nos lecteurs sont priés de prendre note que, parmi les romans que nous leur offrons à des conditions exceptionnelles, deux sont épuisés. Ce sont : *La Terre qui Pleure* et *Haine ou Amour*.

M. AINEY ET
LE TRAMWAY

M. Ainey nous a déclaré ce matin qu'en principe il est pour la municipalisation de la compagnie des Tramways, mais qu'il ne peut pas encore savoir si cela serait avantageux pour la ville de Montréal. Le moins que l'on puisse faire, cependant, n'est-ce pas de demander un rapport? C'est ce qu'il voudrait.

Pourquoi ne pas se rendre à la suggestion de M. McDonald? Il n'y a pas de raison pour que l'exploitation des tramways ne rapporte pas de beaux bénéfices, comme à San Francisco ou à Toronto.

A LOUISEVILLE

Une assemblée politique aura lieu demain à Louiseville sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Conservatrice de Montréal. Les principaux orateurs seront MM. Pelletier, Coderre, ministres fédéraux, et plusieurs députés conservateurs.

COLLEGE BOURGET

Les élèves du Collège Bourget apprendront avec peine la mort de Vincent Nugent, de Worcester, Mass., noyé accidentellement dimanche après-midi au lac Quinsigamond.

LE CENTENAIRE CARTIER

Demain, à midi, dans les salons de l'hôtel Freeman, rue Saint-Jacques, aura lieu une assemblée du comité général du Centenaire Cartier. Tous les membres sont priés d'être présents.

UN TRESOR DANS
UN FOUR

(Service de la Presse Associée)
Santa Rosa, Californie, 8.—M. A. W. Lehrke vient de découvrir, dans un four hollandais, dissimulé dans la cave de sa maison, un trésor caché, de l'or en barre, d'une valeur de \$42,600.

L'enfouissement de cet or remonte aux premiers jours de la découverte de l'or dans cette région.

AVANT LES
VACANCES

LE CABINET FEDERAL SE METTRA A L'OEUVRE DES LE RETOUR DE SIR ROBERT BORDEN POUR RESOUDRE AUTANT DE QUESTIONS IMPORTANTES QUE POSSIBLE.

NOMINATION AU SENAT.

Ottawa, 8.—Sir R. L. Borden, qui devait arriver à Ottawa ce soir ne sera pas ici avant demain. Dès son arrivée, le premier ministre et ses collègues se mettront à l'oeuvre pour décider avant les vacances, ce qui sera possible avant les vacances. M. Borden doit partir pour sa tournée de l'Ouest vers le 15 août. Lundi, tous les ministres ou à peu près rentreront à la capitale et le cabinet siégera assez souvent.

L'une des grosses questions sera la nomination du successeur de M. Coffey au Sénat. Ce siège appartient aux catholiques et les Canadiens-français demandent qu'un des leurs y soit nommé. Le choix se compliquera peut-être de la candidature de M. Foy, procureur général d'Ontario, dont l'état de santé n'est pas des meilleurs et qui désire se retirer de la politique active. M. Foy est certainement un gros candidat, mais son attitude sur la question bilingue le rend tout à fait inacceptable aux Canadiens-français. Dans les circonstances, sa nomination serait considérée un soufflet aux Canadiens-français d'Ontario. On a mentionné aussi le Dr Réaume, qui est un peu dans le même cas. D'autres parlent du Dr Chabot, député d'Ottawa, qui aspire lui aussi à la Chambre haute, mais outre qu'il n'est pas reconnu comme un champion de la minorité, sa résidence dans l'est d'Ontario, région déjà représentée par M. Belcourt, sera peut-être un deuxième obstacle à sa nomination. C'est un homme de l'ouest ou du nord d'Ontario que les Canadiens-français demandent.

ROCKFELLER

A 75 ANS

(Service de la Presse Associée)
New-York, 8.—Bien que M. John D. Rockefeller ait 75 ans aujourd'hui, il a résolu de passer cet anniversaire de naissance dans la tranquillité à sa villa d'été.

Le millionnaire américain aime mieux se divertir en jouant au golf et en faisant entre temps de l'automobile.

Plusieurs télégrammes de félicitations ont été envoyés à M. Rockefeller.

DEBARDEUR A L'EAU

Un débardeur, M. Wilfrid Mathieu, 200 Saint-Paul, a failli perdre la vie hier soir sur les quais. Mathieu était à travailler au déchargement du grain à l'élevateur No 1 de la commission du port, quand il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Dans sa chute le débardeur frappa la coque du "Toiler" et s'infirmit une large entaille à la tête. Il se serait noyé sans la prompt intervention du contremaître, M. Robert Lee, qui se glissa dans le fleuve au moyen d'un câble et parvint à retenir Mathieu par le col de son habit jusqu'à ce que les témoins de l'accident lui envoient une échelle en corde.

La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame, M. Mathieu a pu être transporté chez lui dans la soirée.

VOYAGE D'ETUDE

(Service de la Presse Associée)
Chicago, 8.—Mme Gertrude Howe Britton, présidente de l'Association Protectrice des enfants, et Mme Ella Flagg Young, surintendante des écoles publiques, partiront ce soir avec les fonctionnaires municipaux et les citoyens de cette ville qui vont faire un voyage d'étude en Europe. La première étudiera surtout la question des buvettes, de tout ce qui entretient le vice; la seconde, s'occupera de questions sociales et scolaires.

IDEE ORIGINALE

(Service de la Presse Associée)
Washington, 8.—En vertu d'un système inauguré par l'association des médecins allemands, écrit le consul américain, de Prague, quelques-uns de ses membres durant les mois d'été, pourront prendre un demi-jour, le dimanche et les jours de fêtes légales. Les autres médecins s'engagent pendant ce temps, à soigner les malades de leurs confrères. Au bureau de chaque médecin absent, on pourra apprendre les noms et les adresses de ceux qui ne prennent pas un congé ce jour-là.

\$25,000 DE PERTES

(Service de la Presse Associée)
Dalhousie, N.-B., 8.—Un incendie qui s'est déclaré hier au cours de la journée, a détruit une des principales industries de la ville, la Dalhousie Lumber Company.

Les pertes sont évaluées à \$25,000, mais elles sont heureusement couvertes par les assurances.

LA MARINE
ESPAGNOLE

(Service de la Presse Associée)
New-York, 8.—D'après une dépêche de Madrid reçue par la "Tribune", la chambre des communes, en dépit de l'opposition des socialistes et des républicains, a adopté, hier, par une grosse majorité, un bill qui pourvoit à la construction, d'ici à 5 ans, de 4 vaisseaux de guerre et de plusieurs autres petits navires. Le premier ministre Dato a déclaré que le gouvernement voulait surtout donner des commandes aux chantiers navals de Ferrol, car l'interruption de la construction navale entraînerait le chômage de milliers d'ouvriers.

ON PARLE "TRAMWAY" ENTRE
LA POIRE ET LE FROMAGE

Un diner-caucus au club Canadien où l'on prépare la lutte contre les forces de M. E. A. Robert

LA REUNION DE CE SOIR AJOURNEE

(Dernière heure.)

Avant la séance des commissaires, ce matin, le maire a annoncé que la réunion convoquée pour ce soir au cours de laquelle devait être discutée la question du contrat de la compagnie des Tramways, est ajournée "sine die". La raison donnée est que le rapport qu'on avait demandé à MM. Côté et McLeod conjointement, n'est pas encore préparé, mais on assure que la n'est point la raison profonde.

D'abord, l'ajournement de la réunion de ce soir a été décidé après une conversation particulière entre le maire et M. Côté, sans que les autres membres du bureau, sauf peut-être M. Hébert, fussent consultés.

Dans cette conversation, on a toutes les raisons de croire qu'il fut question d'un certain diner donné hier, avant la séance du conseil au Club Canadien. Autour d'une table, on causa politique municipale. Les convives étaient MM. Létourneau, Mayrand, Giroux, Larivière, Ménard, Weldon, Lorange, Hushion, Chartrand, Saint-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, Lavigne.

Chose extraordinaire, il y avait eu beaucoup d'appelés et encore plus d'élus, car on assure que M. Giroux, qui n'était pas du tout invité, arriva au moment du potage comme un cheveu sur celui-ci. On l'accueillit bien, et, sans se douter qu'il était "persona ingrata", il prit place.

LA CAMPAGNE
MANITOBAINE

M. MEIGHEN ACCUSE UN PASTEUR PROTESTANT D'ETRE PROPRIETAIRE D'UN HOTEL.

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 8.—M. Arthur Meighen, dans un discours prononcé à Portage la Prairie, a déclaré que le Révérend C. W. Gordon, "le chef de la campagne d'épuration", est un des propriétaires de l'hôtel Edward, à Neepawa. L'orateur affirme avoir vu récemment un chèque endossé par M. Gordon, que ce dernier avait reçu en paiement de dividendes. Le Dr Gordon doit parler à Portage, jeudi soir, sous les auspices du "Social Service Council". Les libéraux de leur côté allèguent que M. Meighen a négligé de dire si ce fait est arrivé en temps de prohibition. Un certain nombre d'assemblées seront tenues dans les différentes parties de la province, ce soir et demain.

MM. Meighen et Roche assisteront à une réunion chaque soir. Le premier ministre ne prononcera plus aucun discours.

(Service de la Presse Associée)
Nouvelle-Orléans, 8.— Sous la direction de Dr William C. Rucker, du service de l'hygiène, on se prépare à lutter encore plus activement contre la peste bubonique. On cherche à savoir s'il n'existe pas un second foyer d'infection. La chasse aux rats limitée auparavant au théâtre du fleuve, se fera dans toute la ville. Les hygiénistes assurent que la situation n'est pas alarmante.

CONDAMNE PAR
LE RECORDER

John Goldstein, coupable d'avoir assailli l'agent Joly, hier soir, au coin des rues Notre-Dame et de la Montagne, a été condamné par le recorder Weir à 3 mois. Pour avoir résisté à la police il a été condamné à 3 autres mois et pour avoir endommagé un uniforme à deux mois. Goldstein devra en plus payer les frais ou faire un autre mois.

Goldstein a ensuite comparu devant le magistrat Leet, en cour de police, et s'est dit innocent à une accusation de vol. Enquête vendredi.

STATISTIQUES
DES INCENDIES

Le département des incendies vient de communiquer aux journaux les statistiques du mois de juin. Il y a eu en juin 1914, 298 appels, dont 192 pour des feux. Il y eut 63 alarmes inutiles, 31 fausses, 8 automatiques et 3 appels par téléphone. Les pompiers se sont servis de 255 jets d'eau, 129,300 pieds de boyaux, 201 extincteurs chimiques et 116 seaux d'eau. Les pompes chimiques ont fonctionné 3 fois et les pompes à vapeur 17 fois. On s'est servi aussi de 6, aussi de 6,323 pieds d'échelles.

DEPOSITION
ANTE MORTEM

(De notre correspondant)
Québec, 8.—Le juge Panet Angers a reçu, ce matin, la déposition "ante mortem" de l'Alphonse Charland, l'une des victimes de Morand, l'énigmatique de Villeroi. Charland est à la dernière extrémité et on a perdu tout espoir de le sauver.

LA MORTALITE PAR
LA TUBERCULOSE

A la demande du commissaire MacDonald, le docteur Boucher, chef du département d'hygiène, présente un tableau de la mortalité causée par la tuberculose à Montréal depuis 1876. En 1876 cette mortalité était de 335 par 100,000 âmes de population, en 1911, de 166, en 1912, de 184 et en 1913 de 173.

On décide de faire déposer ce rapport aux archives pour référence ultérieure.

L'auteur de notre feuilleton

(De notre correspondant)
Jean de la Brète est l'auteur de notre prochain feuilleton.

On connaît son talent littéraire. Autour du sujet tout d'actualité qu'il traite, — l'éducation qui convient à la condition et au milieu social d'un chacun, — Jean de la Brète fait se dérouler une idylle charmante dont le dénouement justifie le thème principal.

Nous recommandons particulièrement la lecture de cet ouvrage à tous: pères, mères, jeunes filles et jeunes gens.

AU CONGRES
DE HULL

DES TRAVAUX DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE ONT ETE PRESENTES HIER ET CE MATIN. — LES PRINCIPAUX DEVOIRS D'UNE INSTITUTRICE.

L'ARITHMETIQUE.

(De notre correspondant)

Ottawa, 8.— Le travail du congrès pédagogique se continue à Hull et chaque séance voit son contingent toujours aussi nombreux d'institutrices qui assistent régulièrement et attentivement à toutes les conférences données par les professeurs au programme. Quelques institutrices de la ville d'Ottawa assistent aussi aux séances du congrès.

Les conférences données jusqu'à présent sont toutes de la plus haute importance au point de vue de la direction de l'école et des méthodes d'enseignement. La méthode inductive préconisée par les conférenciers est toute une révolution du vieux système d'enseignement pédagogique et a déjà donné des résultats marqués.

A la séance d'hier après-midi, M. Labarre, professeur à l'école Champlain de Montréal, continue sa causerie sur l'enseignement de la grammaire. Il donne des nouvelles leçons modèles, accompagnées de ses leçons de l'énoncé des préceptes pédagogiques qu'il applique en même temps.

M. Labarre donna d'abord une leçon modèle sur la nature de l'adverbe et une autre sur l'accord du participe passé conjugué avec le verbe avoir. M. Labarre rompt tout à fait avec le vieux système qui consistait à faire apprendre par coeur la règle et l'exemple et à les faire réciter. La nouvelle méthode, celle préconisée par M. Labarre, consiste à procéder de l'exemple et de l'application pour faire découvrir par les élèves eux-mêmes les règles qui se gravent ainsi à leur insu dans leur esprit.

M. Labarre croit que dans l'école il faut peu s'occuper des plus intelligentes seulement, mais des intelligences ordinaires surtout, ces derniers formant le plus grand nombre, les premiers se tirent toujours assez facilement d'affaire.

M. Labarre, au passage, dit qu'il faut éviter les punitions corporelles parce que selon lui elles font toujours plus de mal que de bien.

(SEANCE DE CE MATIN)
La première séance de ce matin est prise par la conférence de M. A. Bouvrette, professeur à l'école Normale de Hull, sur les principaux devoirs d'une institutrice.

Tirant de la définition même du mot institutrice le rôle de cette dernière, le conférencier déclare que l'institutrice doit tirer l'enfant de son état de faiblesse pour lui donner la force, la vigueur, faire sortir son intelligence de l'obscurité de l'ignorance pour la placer dans la lumière du vrai et enfin soustraire son cœur à l'esclavage du mal pour le faire planer dans les hautes régions du bien.

De cette définition du rôle de l'institutrice, M. Bouvrette tire les devoirs principaux qui lui incombent. Il déclare que l'institutrice doit veiller au développement de la culture physique, de la culture intellectuelle et de la culture morale de l'enfant.

Deux mots résumant les moyens à prendre pour le perfectionnement de la culture physique de l'enfant, l'hygiène et la gymnastique.

"Votre premier devoir, dit le conférencier à ses auditeurs, est d'assurer à l'enfant un air pur et abondant. Il faut ouvrir largement les fenêtres des classes durant les récréations, afin de renouveler l'air. La lumière n'est pas moins précieuse, il faut du soleil dans la classe. Il ne faut pas que cette lumière soit ou trop vive ou trop peu brillante. Il faut surveiller les enfants et les empêcher de se tenir courbés. L'institutrice doit tenir à la propreté de tous les enfants durant les heures de classe et voir à ce qu'ils soient toujours correctement vêtus à leur départ de l'école."

La gymnastique sert à compléter le travail de développement de la nature, elle fortifie et assouplit les membres. Ne craignons pas de faire faire de la gymnastique même durant les heures de classe car ce n'est pas du temps perdu. Après un travail fatigant et absorbant, l'enfant est toujours à bout et quelques minutes de gymnastique referont ses forces et lui donneront l'exercice dont il a besoin. Il suffit de faire faire des mouvements très simples pour dépasser les membres fatigués par un trop grand repos et aider au développement des muscles de l'enfant. La vigueur du corps a toujours un grand effet sur la vigueur de l'esprit et le vieil adage est toujours vrai: "Mens sana in corpore sano".

Pour atteindre au fonctionnement de la culture intellectuelle, il faut la bonne organisation pédagogique et la préparation quotidienne des leçons.

M. B. O. Filleau, professeur à l'école Normale de Nicolet, donne ensuite une conférence sur l'enseignement de l'arithmétique.

TRIPLE ALLIANCE

(Service de la Presse Associée)
Rio Janeiro, 8.—Les députés brésiliens vont étudier un important projet de traité. On propose que ce pays entame des négociations avec le Chili et l'Argentine pour conclure une alliance défensive et défensive. Le traité garantirait l'indépendance politique et l'intégrité du territoire des alliés, et trancherait la question de la vente des dreadnoughts et de la limite des armements de terre et de mer. Toutes les difficultés qui s'élèveraient entre les pays intéressés devraient se résoudre par arbitrage. On rapporte que le Chili et l'Argentine approuvent le projet.

L'auteur de notre feuilleton

(Service de la Presse Associée)
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS

New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

CONDAMNEE A MORT
A 62 ANS
New-York, 8.—A la cour d'assises de Chester, une vieille femme de 62 ans vient d'être condamnée à mort, pour le meurtre de son mari. Elle prétend que son mari lui était infidèle. Le jury l'a fortement recommandée à la clémence de la cour, et la sentence sera probablement commuée.

Où Acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

N.-G.
Valiquette
LIMITEE
Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est

Vente d'Aggrandissement
Le 15 juillet commenceront les travaux de construction de deux nouveaux étages à notre édifice actuel, ce qui augmentera de 25% notre superficie de planchers. D'ici là nous sommes contraints d'annoncer une vente à sacrifice de tous les ameublements de salle à manger, de chambre à coucher, lits en cuivre, en fer, sommiers, matelas, oreillers, etc., que l'on voit actuellement à notre dernier étage. Voyez les prix des étiquettes bleues et épargnez 50%

Vallières
Angle Sainte-Catherine et Montcalm

CAMISOLLES blanches tricotées et fines en dentelle, valant 25c, 25c à 35c, pour... 12/2c

CONSETS directoire en bon tissu et garnis de dentelle et broderie, tous des balances de lignes valant 75c à \$1.25, pour... 49c

BAS EN FILSOLLE pour enfants de 6 à 8-12 ans. Valant 22/2c 35c, pour... 22/2c

CHAUSSETTES pour enfants, rose, bleu pâle et blanc, uni et fantaisie, valeur jusqu'à 20c, pour... 9c

Pharmacie Lecours & Lanctot
Côté des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal

Sofa-lit tout en acier \$14.95
Ce sofa tout en acier est construit d'après les principes du fameux sommier Bannier à spirale. La monture est garnie d'un coussin matelassé recouvert d'épais de lin vert. C'est un article très confortable comme sofa, très modeste comme lit, comme lit... \$14.95
Le même recouvert en beau velours... \$19.85

Seroux Daignault & Brault
TEL. EST 4510
447 SAINTE-CATHERINE EST

CHAPEAUX DE PAILLE POUR ENFANTS et fillettes, toutes couleurs. Rég. 75c à \$1.25 pour... 29c

CHAPEAUX LINGERIE POUR ENFANTS et FILLETTES, mousseline et broderie, un peu défranchis. Valeurs de 50c et \$1.25 pour... 29c

75 DOZ. DE BELLES FLEURS, toutes nouvelles, toutes fraîches pour garnitures de chapeaux. Valeurs de 75c et \$1.00 pour... 29c

VOYAGES DE NOCES
Avant de décider où vous passerez votre "LUNE DE MIEL"
Consultez-nous sur vos plans d'itinéraire. Nous vous donnerons avec plaisir des conseils et renseignements précis concernant tout voyage au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, aux Bermudes, Panama, l'Amérique du Sud.
Arrangements pour "State-rooms", cabines, hôtels, etc., etc.
HONE & RIVET Agence générale de voyages
9 BOULEVARD SAINT-LAURENT, MONTREAL.
Tél. Main 2605, 4097, 7249.

TUYAUX POUR L'OUEST
Une grande activité règne aujourd'hui en face du hangar No 11, dans le port de Montréal. Toute une équipe d'ouvriers est occupée au chargement de longs tuyaux d'acier enveloppés d'amiant et destinés au service de la voirie dans les principales villes de l'Ouest Canadien. Depuis hier, 10 wagons ont pris le chemin des prairies, dont plusieurs à destination d'Edmonton.

Ces tuyaux, tous longs de 30 pieds, sont importés d'Ecosse.

LA DOUANE
FAIT SA TOILETTE

Des ouvriers font actuellement la toilette de l'extérieur de l'édifice "Royal Chambers", rue des Commissaires, dans lequel les Douanes Canadiennes ont leurs bureaux.

Munis de longs boyaux les employés à ce travail arrosent avec un vaporisateur les pierres noircies de l'immeuble. La toilette donnée aux murailles, une couleur blanche et le passant se croirait devant une bâtisse nouvellement érigée.

LES DEUX
JAMBES COUPEES

Un jeune Italien du nom de Raimo Perchimo, âgé de 15 ans, domicilié au No 15 de la rue Forfar, a été victime, vers 9 heures, ce matin, d'un épouvantable accident. Comme il voulait traverser les voies ferrées du Grand-Tronc, au passage à niveau de la rue Mountain, il fut frappé par un train qui le renversa et lui passa sur les deux jambes, les lui coupant entièrement.

La triste victime fut transportée d'urgence à l'hôpital Général, où les médecins s'attendent à sa mort d'une minute à l'autre.

EXPROPRIATION

Un comité d'arbitrage composé de MM. Kelch, Thibodeau-Rinfret et R. S. Kelch, a siégé ce matin dans une cause d'expropriation de la Lachine Jacques Cartier Railway vs The Montreal Gas.

La compagnie demanderesse réclame la possession d'un terrain d'une étendue de 13,572 pieds, situé sur le côté est de la rue du Havre. Le prix offert est de \$18,000.

JEUNE HOMME NOYE

Québec, 8.—Au cours d'une excursion de pêche sur le Beau Lac, dimanche dernier, Georges Caron, âgé de 18 ans, fils de M. Frank Caron, de la Rivière Beaudry, s'est noyé. L'embarcation chavira par suite d'une fausse manœuvre. Ses deux compagnons réussirent à se sauver.